

# secouez -vous les idées

Belgique — België  
P.P.  
Bureau de dépôt  
1099 - Bruxelles X  
6/934  
P701314

n°84

Périodique trimestriel du CESEP ASBL  
décembre 2010 | janvier | février 2011

Centre Socialiste d' Education Permanente ASBL  
RPM Nivelles 0418.309.134.  
rue de Charleroi 47 1400 Nivelles - tél. : 067/219 468 - 067/890 866 - Fax : 067/210 097  
Courriel : [infos@cesep.be](mailto:infos@cesep.be) - [www.cesep.be](http://www.cesep.be)



## Dans ce numéro

### Utopie et rationalité par Francis MARTENS

Liberté, égalité, solidarité, ne sont pas de vains mots. Ils constituent néanmoins un trésor fragile. Le pire serait de les dégrader en slogans (c'est-à-dire en étouffe-pensée). Il faut donc se faire les inlassables théoriciens de la liberté, de l'égalité, de la solidarité, pour donner à nos engagements plus qu'un fondement passionnel. p.4

### Articuler vie professionnelle et familiale : toujours une affaire de femmes ?

par Anne-Marie DIEU

Historiquement, c'est l'avènement et le maintien sur le marché du travail salarié et indépendant des mères depuis les années 1970, qui a permis de rendre visible la question de la conciliation des temps de vie, essentiellement conçue comme celle du partage du temps entre la sphère professionnelle et la sphère familiale. Toujours une affaire de femmes ? p.7

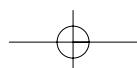
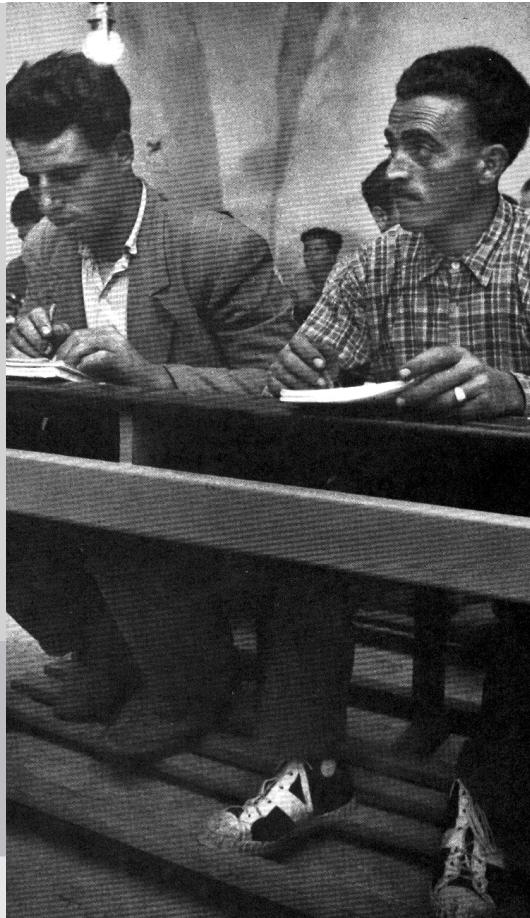
### Savoir partagé par Claire FREDERIC

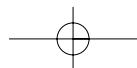
Des situations de formation provoquent crispation, méfiance ou suspicion et nous ont invité à poser cette question : finalement, à qui appartient le savoir ? Une exploration à la fois juridique, déontologique et éthique. p.9

### Parcours du formateur : Marc D'HONDT par Florence DARVILLE p.12

**Articulation n°43 : Solitaires ou solidaires** par Gérard de SELYS Alors qu'au début des années 70, la démocratie, le front, la collectivité étaient au centre des préoccupations et des revendications, aujourd'hui cela paraît de la vieille histoire dépassée. Est-ce vrai ? Si c'est vrai, est-ce universel ? Si c'est vrai, de quels processus est-ce le résultat ? Si c'est vrai, y a-t-il eu volonté délibérée d'en arriver là et qui l'a exercée ? Est-ce faux ? Si c'est faux, la solidarité prend-elle d'autres formes, se manifeste-t-elle autrement ?

### Agenda des formations p.14





# Le sapin de Noël

Mes chers aïeux,

Il fait sombre ici bas. Les fêtes qui se préparent seront bien tristes. Chaque année, le sapin se dégarnit, les boules ternissent, les guirlandes s'effilochent, les ampoules s'éteignent. J'ai cinquante ans mes chers aïeux et je me souviens encore d'un beau et grand sapin resplendissant, brillant de mille lumières irisées, scintillant de millions de points d'or et d'argent. La sagesse, le progrès social, l'égalité, le respect, la liberté, la solidarité, la concorde et bien d'autres encore se balançaient dans la ramure. C'est vous qui les aviez accrochés, parfois dans les plus hautes branches, au péril de votre vie. Vous vous bousculiez dans les frondaisons pour imposer les boules de votre choix. Il vous arrivait même de vous empoigner pour une simple petite nuance mais vous nous aviez légué un beau sapin. Adolescent, je l'admirais, il m'interpellait et me rassurait. J'avais l'impression qu'il était immuable, qu'il ne pouvait qu'être plus beau chaque année. Je voulais moi aussi le garnir, compléter les vides, les zones d'ombre, nombreuses encore, qui ne demandaient qu'à s'éclairer. Cela me semblait évident, facile même. J'en voyais qui montaient encore dans le sapin, qui s'échinaient dans les branches pour accrocher leur contribution à ce " grand œuvre " des Hommes. Je me souviens que l'étoile, tout là haut sur la cime, m'intriguait particulièrement. Elle éclairait jusqu'aux zones les plus sombres. Je ne comprenais pas ce qu'elle représentait.

Hélas, un jour, l'arbre perdit de son éclat. Une petite boule cassée par-ci, une ampoule claqué par-là. Rien de bien grave, juste un peu d'entretien et il n'y paraîtrait plus. L'année suivante, c'était pire. Et ainsi de suite, chaque Noël un peu plus. Ce sapin ne séduisait plus les hommes qui ont alors commencé à y poser des décos factices et sans éclat. Certains cependant, vaillants, conscients du désastre, ont entouré le sapin, pour le protéger tant bien que mal. Malheureusement, cela n'a pas suffi.

Je suis bien pessimiste ! Vous m'entendez ? Vous croyez que je tremble parce que mon pays se délite, qu'il se déchire pour des peccadilles. Il n'en est rien. Ce plat pays est simplement une illustration de la dure réalité qui veut que les hommes d'aujourd'hui sont chaque jour moins capables de marier leurs différences. En soi, que l'on découpe le drapeau en trois ou en quatre n'a aucune importance. Vous dites mes chers aïeux ? Faire mon bagage et partir ? Aller vers des lieux plus cléments, auprès de peuples qui aiment encore les sapins étincelants ? J'ai pris mon baluchon mes chers aïeux et j'ai filé plein sud. Du sommet d'un vallon, j'ai vu " Liberté, Egalité, Fraternité ". Les plus belles boules du sapin, accrochées à jamais aux frontons des mairies. Quelle invitation ! Et quelle désillusion ! Ce grand peuple a placé sur le trône un petit acteur de série B qui lui joue depuis trois ans " Plus moche la vie " l'œil rivé sur l'audimat. Quand l'indice d'écoute diminue, il accroche des cocardes au sapin, organise des voyages pour les roms et fait une virée nocturne en banlieue. J'ai pris mes jambes à mon cou et piqué vers l'est. En chemin, j'ai traversé des banques avec des forêts et des montagnes pour jardins. Un paysage au cordeau, astiqué matin et soir, peuplé d'habitants d'une ponctualité inouïe. J'ai été tenté d'y poser mes bagages. Je me suis vite ravisé. La " Rolex " au poignet ne garantit pas l'ouverture d'esprit, c'est bien connu depuis peu. Ces gens sont tout bonnement incapables d'apprécier autre chose que les pierres de leurs clochetons<sup>1</sup>. Je suis tête, j'ai relâcé mes souliers pour aller les user dans la botte. Je n'y ai trouvé qu'un vieux magnat gominé et

lifté qui mène son peuple à la ruine pour s'éviter la fraîcheur d'une cellule. Voilà une façon bien cavalière de se comporter pour un chef d'Etat ! Tant pis pour moi mais comme le dit une collègue, on ne va pas pleurer pour une lasagne ! J'ai pris le bateau. J'estimais qu'avec Socrate, Platon et Péricles pour aïeux, on ne pouvait être qu'une grande nation. Encore raté ! J'ai d'abord cru que le mélange " Retzina " et " Ouzo " me donnait la berlue mais j'avais bien tenu le coup. Eux par contre ? Au pied même de l'Acropole, ils ont renoué avec la chasse aux mètres, comme aux pires heures de l'histoire de Sparte<sup>2</sup>. Alors pour moi, le sud... basta ! Cap au nord. Atterrissage au bord des canaux. Un autre pays bien propre, un peu trop plat à mon goût mais pourquoi pas ? Pourquoi pas !!!??? Parce que j'y ai trouvé des foules déjà trop nombreuses en pâmoison devant un blondinet peroxydé qui prêche la haine, des digues zélandaises aux îles frisonnes<sup>3</sup>. Je les ai fuis mes chers aïeux. Où aller ? Et pourquoi pas dans le poumon économique de l'Europe ? Quelle naïveté ! Je pensais qu'un pays qui avait subi à ce point les errements coupables d'un des plus grands fous sanguinaires de l'histoire avait définitivement viré sa cuti. J'étais à peine arrivé que j'entendais la chancelière du lieu déclarer haut et fort " *Les politiques visant à créer une société multiculturelle en Allemagne ont totalement échoué*"<sup>4</sup>. Allez Mesdames et Messieurs les centaines de milliers de Turcs et tous les autres qui faites tourner la " kolosale " machine à Euros, honte à vous, vous n'êtes pas intégrés, vous ne mangez ni choucroute, ni coquenaille. Pire encore, vous ne buvez même pas de bière au litre ! Encore une qui démolit les guirlandes et me fout les boules. Eric me suis-je dit, cent fois sur ton épaule remets ton baluchon. La Scandinavie me tendait les bras. Mazette ! Quelques beaux modèles scandinaves pour m'accueillir à bras ouverts, je n'allais pas hésiter. Hélas, alors que je saluais la petite sirène celle-ci me répondit : " Passe-moi un LEGO<sup>5</sup>, je consolide la forteresse contre les étrangers "<sup>6</sup>. Je n'avais plus qu'à reprendre mon chemin. J'allais m'embarquer pour un des hauts lieux de la démocratie moderne, la star, la Marilyn scandinave quand j'ai appris qu'elle aussi était atteinte d'un début de peste noire<sup>7</sup>. Je pensais me rabattre sur le pays des rennes et des lacs. Je lisais le journal, sur le quai d'embarquement, quand j'ai vu que la présidente du parti chrétien démocrate déclarait " *de toute évidence, une personne sait qu'elle fait quelque chose de mal d'un point de vue chrétien si elle est dans une relation homosexuelle*"<sup>8</sup>. Là, dans un premier temps, je l'avoue, cela m'a un peu soulagé. Après-tout, à chacun son " Léonard ". Je me suis cependant bien vite repris. J'ai filé à la billetterie pour changer ma carte d'embarquement. J'ai alors entendu une voix : " Eric, cesse de perdre ton temps. Tu veux partir ? Traverse l'océan, plein ouest, va dans le nouveau monde ". J'ai donc pris un visa pour aller visiter " le garant de la liberté du monde ". J'ai cru que je m'étais trompé d'avion ! Atterrissage à " Jesusland ". Des millions de " Oh my God " sont venus me vendre leur liberté, une bible à bout de bras et la Winchester<sup>9</sup> sur l'épaule. J'ai pris mes jambes à mon cou et embarqué dans le premier avion pour Bruxelles, dégoûté à jamais d'aller voir " le mieux des autres ".

Tel était mon périple mes chers aïeux. Je vous le dépeins avec la palette des couleurs chaudes de l'humour, cet opium de l'inquiet. J'ai rencontré des fous dangereux. Ces gaillards là mettent des bougies dans le sapin, au risque de l'embraser une bonne fois pour toutes.



# SOM MAI Re

Partir ne sert à rien. Pour aller où ? Le monde plonge dans les ténèbres, de la Gaume à la Flandre, de l'Attique à Long Island. Puis-je pour autant éléver les yeux vers vous pour me plaindre ? Jamais ! Ce serait déplacé. Vous aussi, les plus anciens, avez trouvé un arbre bien sombre mais vous y avez cru. Vous avez saisi le tronc à pleines mains, vous y êtes montés et l'avez garni jour après jour. Vous y avez croisé des malades qui ont bien failli tout incendier. La crainte, le découragement, le dégoût ont été vos compagnons de route mais ils n'ont pu vous empêcher de nous offrir le bel arbre de mon enfance. Repartons donc à l'assaut, remontons dans les branchages. Notre sapin n'est pas nu. Quelques jolies boules y brillent encore. Quelques-unes sont récentes. Il nous faut réparer, entretenir et compléter.

Nombreux sont ceux qui le désirent. Rallumons au plus tôt quelques grandes guirlandes, celles qui éclairent le monde des valeurs qui vous tenaient à cœur et auxquelles nous sommes encore attachés aujourd'hui.

Vous dites mes chers aieux ? Il est grand temps de nous y mettre ? Le temps qui passe n'arrange rien ? Plaît-il ? Nous devons le marquer de notre patte. Bien sûr, je vous comprends bien, pas de copiage, de l'inventivité, du neuf et sans tarder. Comment ? Un conseil encore ? Ah oui, d'abord nettoyer le sapin, ôter les Dollars, les Euros et les Yuans qui ne font qu'en masquer les aiguilles mais n'empêchent pas que l'on s'y écorche les mains. Vous avez raison, peut-être qu'un " Karcher " fera l'affaire, c'est à la mode.

Un dernier conseil mes chers aieux ? Regarder l'étoile qui vous a donné la force ? J'ai compris. Son éclat illumine encore le monde depuis la cime de l'arbre. Cet astre fait battre les coeurs et vibrer les âmes de tous les peuples de cette terre. L'espérance est intacte.

**Eric VERMEERSCH**  
Décembre 2010

- 1 : [http://www.lemonde.fr/europe/article/2009/11/29/les-suisses-se-prononceront-en-faveur-de-l-interdiction-des-minarets\\_1273728\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2009/11/29/les-suisses-se-prononceront-en-faveur-de-l-interdiction-des-minarets_1273728_3214.html) le 22 octobre 2010
- 2 : <http://futurrouge.wordpress.com/2009/07/28/la-athenes-des-militants-dextreme-droite-nettoient-les-quartiers-de-clandestins-afghans/> le 22 octobre 2010
- 3 : [http://www.lemonde.fr/europe/article/2010/10/08/les-liberaux-neerlandais-vont-former-un-gouvernement-de-coalition-minoritaire-soutenu-par-le-parti-de-geert-wilders\\_1422058\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2010/10/08/les-liberaux-neerlandais-vont-former-un-gouvernement-de-coalition-minoritaire-soutenu-par-le-parti-de-geert-wilders_1422058_3214.html) le 22 octobre 2010
- 4 : <http://www.libertepolitique.com/actualite/54-international/6329-pour-angela-merkel-le-multiculturalisme-a-echoue-en-allemagne-> le 22 octobre 2010.
- 5 : Jeux de construction danois.
- 6 : [http://www.lexpress.fr/actualite/societe/l-envers-du-modele\\_483217.html](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/l-envers-du-modele_483217.html) le 22 octobre 2010
- 7 : <http://www.france-info.com/monde-europe-2010-09-20-l-extreme-droite-qui-monte-qui-monte-en-europe-486396-14-15.html> le 22 octobre 2010
- 8 : [http://www.lemonde.fr/europe/article/2010/10/19/25-000-finlandais-quittent-l-eglise-apres-un-debat-sur-l-homosexualite\\_1428381\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2010/10/19/25-000-finlandais-quittent-l-eglise-apres-un-debat-sur-l-homosexualite_1428381_3214.html) le 22 octobre 2010.
- 9 : Célèbre carabine américaine

**Edito [2]**  
**Le sapin de Noël**  
par Eric VERMEERSCH

**Balises [4]**  
**Utopie et rationalité**  
par Francis MARTENS

**Articuler vie professionnelle et familiale : toujours une affaire de femmes**  
par Anne-Marie DIEU

**Banderilles [9]**  
**Savoir partagé** par Claire FREDERIC

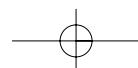
**Parcours du formateur [12]**  
**Marc D'HONDT**  
**La formation est le métier des possibles**  
par Florence DARVILLE

**Agenda des formations [14]**  
**Monde associatif - Tout public**  
Actions, projets et coordination  
Nouvelles technologies  
*Logiciels libres*  
*Sous windows*  
**Demandeurs d'emploi**

**Ailleurs [24]**  
par David Claeysens

**Bulletin d'inscription [26]**  
**Articulations n°43 [I-XII]**  
**Solitaires ou solidaires**  
par Gérard de SELYS, Yves YSELS et Jules BEHR

3



# Balises

Explorer, anticiper, comprendre, tels des baliseurs, nous posons des repères sur lesquels les professionnels peuvent prendre appui pour construire, conduire leurs actions, exercer leurs métiers.

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site [www.cesep.be](http://www.cesep.be)

Votre avis : [secouezvouslesidees@cesep.be](mailto:secouezvouslesidees@cesep.be)

## Utopie et rationalité

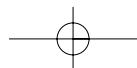
### 1) Institution

En mai 1968, un calicot barrait la façade de l'église St. Jean-Baptiste de Belleville à Paris : *Les modérés sont nos pires ennemis: ils aiment certes la justice, mais ils préfèrent l'ordre à la justice.* Je ne sais si cet affichage était le fait du clergé local ou d'un comité de quartier? Il fut, en tout cas, respecté par le curé du lieu et interpella les passants durant de longues semaines. Sans doute jusqu'à la fin de l'été qui, avec le retour à l'ordre, vit les Galeries Lafayette proclamer la "révolution dans les soldes" et conseiller aux consommateurs de "prendre leurs désirs pour des réalités" en venant acheter chez elles... J'ignore qui était le curé qui prit ou permit l'initiative du calicot ? Je crains que sa décision n'ait pas beaucoup servi son "avancement". Je crois, par contre, que son initiative aurait beaucoup plu à Jésus. N'est-ce pas ce juif intransigeant et fantasque (qui avait pour meilleures amies une rèveuse et une prostituée) qui proclamait que *les "tièdes", il les vomirait* ? Ce genre de déclaration, bien sûr, n'a pas servi non plus la carrière de Jésus - du moins de son vivant. L'institution politique et l'institution religieuse se mirent d'accord pour éliminer cet encombrant personnage. Un peu plus tôt, Socrate avait subi le même sort. Une amende honorable aurait sans doute sauvé la mise du "vieux silène", mais il préféra suggérer à ses accusateurs de lui offrir une pension à vie pour services rendus... Ses défenseurs durent s'arracher les cheveux : l'incorrigible accoucheur de vérités ne céda ni sur son désir, ni sur le sens des mots. Et les démocrates athéniens - nos pères - le condamnèrent à mort le plus légalement du monde.

Être "de gauche" (à droite de l'hémicycle) ne va pas de soi. Il semble qu'il y aille souvent de sensibilité esthétique plus que de cohérence politique : penser à gauche, manger à droite. Il ne suffit pas d'incriminer pour autant l'ordinaire corruption par le pouvoir ou le peu de congruence exigée entre rhétorique et politique. Il semble qu'une loi peu décrite de l'humanité pousse inéluctablement les institutions à inverser leur signe algébrique ou à faire pivoter à 180° leur choix directionnel. Reprenons l'exemple de Jésus. Une fois constitués en église, ses disciples choisissent la croix pour emblème. Or ce signe, élu entre mille possibles, rappelle précisément la mise à mort d'un juste par les institutions de son époque - et ce notamment pour en avoir pointé la dérive. Précieuse mise en garde ! Mais il faudra peu de temps pour voir l'organisation se réclamant du Christ exterminer férocelement, au nom de la croix, ses propres déviants et autres "infidèles". On pourrait multiplier les anecdotes, des plus tragiques aux plus boufonnes (du PC d'Union Soviétique au socialisme européen), mais on buterait à la fin sur un même paradoxe : la reprise institutionnelle des valeurs morales et politiques est à la fois ce qui les protège et ce qui les trahit. Sans un minimum de formes instituées tout peut se perdre, mais la transmission institutionnalisée peut brouiller le message jusqu'à le rendre méconnaissable. Heureux quand elle en garde au moins la lettre.

Tout ceci néanmoins n'a rien de mystérieux car les institutions ne naissent pas de rien. Quelle que soit l'originalité de leur visée, elles ne peuvent échapper à l'imprégnation par le style du pouvoir qui les précède et les englobe. Concrètement, chez nous, la moindre ASBL aura tendance à fonctionner comme un microcosme de l'État. Elle subira, en outre, le poids diffus des stéréotypes de chacun de ses membres. À ces deux types de contraintes - sociologique et psychologique - poussant chaque microcosme à reproduire l'ordre établi, s'ajoute un troisième écueil : plus les institutions sacrifient ce qu'elles ont à transmettre, plus elles semblent en perdre de vue les enjeux. Inquiètes de la perfection de leurs rouages, elles en viennent à confondre l'entretien de ceux-ci avec la raison même de leur existence. Dès lors, tout en conservant officiellement leurs objectifs, elles ne trouvent en réalité plus d'autre but que le maintien de leur appareil. Sous cet éclairage, il apparaît que la finalité de l'État Soviétique s'est rapidement identifiée à l'entretien du mausolée de Lénine plutôt qu'à la promotion de quelque Homme Nouveau.

Il reste encore un dernier facteur - trivial mais décisif - pour expliquer la stérilisation ordinaire des institutions : c'est l'intérêt matériel immédiat que trouvent leurs membres au non-changement du système qui les nourrit. Il est difficile, certes, de lâcher la proie pour l'ombre ou de placer son idéal au-dessus de sa carrière; il faut beaucoup d'abnégation à un homme politique pour renoncer à un mandat au profit d'un collègue, fût-il plus compétent. Même les citoyens "de gauche" s'avèrent, en ce domaine, des plus conservateurs. Confrontés aux aspérités du terrain, il ne va pas de soi de préférer la vertu à la sécurité, ni la justice à l'ordre - et ce d'autant plus que, sans le secours d'un peu d'ordre, la justice n'est jamais qu'un vain mot. La droite et la gauche s'affrontent ainsi dans le champ clos de chaque conscience. Pour faire pencher du "bon côté" la balance, il importe de lutter inlassablement contre l'auto-finalité machinale des institutions. Pratiquement, cela veut dire qu'une "nouvelle gauche" devrait veiller à *ne plus laisser se professionnaliser la politique* car il est difficile de servir deux maîtres à la fois : sa carrière et la collectivité. En d'autres termes, un mandat de représentant du peuple devrait ne jamais se convertir en métier. C'était déjà l'intuition de la démocratie grecque qui faisait tirer au sort l'attribution de nombre de charges. De nos jours, il faudrait se refuser à confondre compétence citoyenne et aptitude technocratique. Un citoyen, disait Platon, doit être capable de gouverner et d'être gouverné. Le reste est affaire de conseillers, d'experts et d'une administration compétente dont il est urgent de revaloriser le statut. Mais pour devenir citoyen au sens de Platon, il faut évidemment y avoir été éduqué. La redéfinition de la gauche passe ainsi par celle du civisme, et par la promotion d'une éducation publique non confondue avec de la formation professionnelle. Il s'agit, en d'autres termes, de promouvoir une part d'utopie.



## 2) Éthique

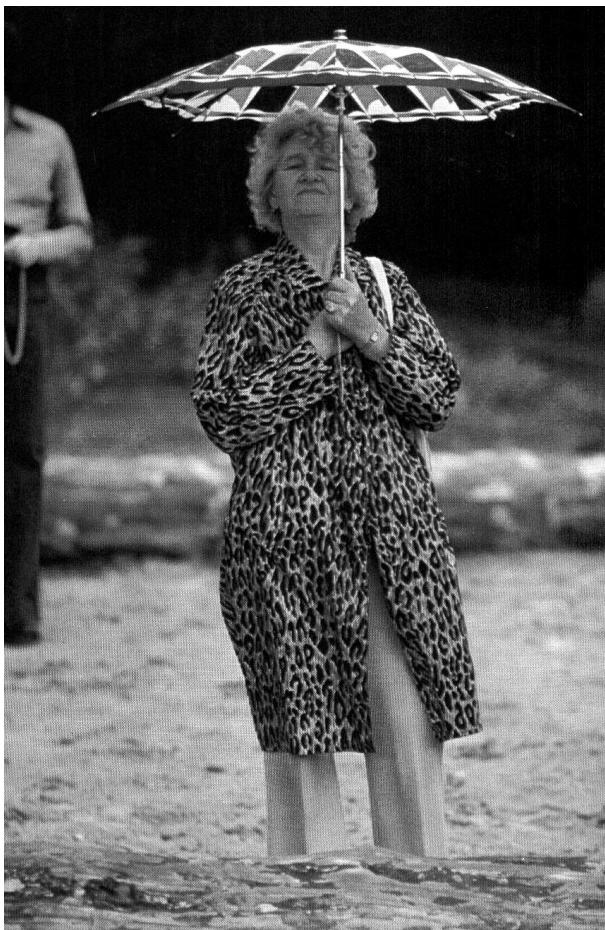
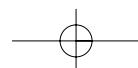
L'utopie n'est pas une terre de doux rêveurs. Sous la plume de Thomas More (1478-1535), cette cité est à la fois un lieu désirable (depuis le grec *eu-topos*) et un endroit qui n'existe pas (*apo-topos*). De quoi nourrir un sens qui donne cohérence au sens du chemin tout en permettant "aux sens" de s'y retrouver. Autrement dit, l'utopie jouant le rôle de carte et de compas, il est aussi important de ne pas la prendre pour le paysage que de réaliser que, sans elle, ce dernier risque de n'être plus que chaos. Tissée d'espoir, la pensée utopique, sous peine d'évanescence, doit s'accrocher au sens des mots. Par exemple, si l'on choisit de régler sa marche sur l'utopie d'un *grand marché mondial autorégulé*, il importe de ne pas le laisser confondre avec une logique de casino. La métaphore du marché, en effet, parle d'abord de biens, de ressources, de produits, de services, échangés principalement par l'intermédiaire d'une monnaie. L'argent qui va "au marché" n'y va pas ordinairement pour s'acheter lui-même. Parler de *marché des capitaux* participe ainsi d'un glissement qui banalise déjà l'incivisme feutré de pratiques purement financières, lesquelles n'ont plus rien à voir avec la métaphore effervescente du marché. Sous couvert d'industrie, elles traitent en effet les entreprises comme de purs jeux d'écriture et les travailleurs comme des jetons : c'est-à-dire des objets jetables, une fois les gains encaissés et le pourboire jeté au croupier. L'image du marché, au contraire, préserve la notion d'un tissu social où les paroles s'échangent tout autant que les biens, et où chacun - au sens fort - peut trouver sa place. Au regard d'une logique simplement financière, la notion de "place", de projet de vie et d'identité liée au statut professionnel, ne présente aucun intérêt<sup>1</sup>. Les entreprises n'étant que des machines à sous, leurs fusions, ventes, fermetures, délocalisations, peuvent se régler comme au "Monopoly", et peu importe la violence en aval. C'est bien là l'incivisme car, en mettant chacun en concurrence avec chacun, le néolibéralisme brise les solidarités et ruine l'estime de soi. Détruisant de par le monde et sans état d'âme le tissu social, il ne peut avoir d'autre devise qu'*Après moi, le déluge*.

Cette promesse d'apocalypse devrait nous inciter à ne pas brader nos quelques balises. *Liberté, égalité, solidarité*, ne sont pas de vains mots. Ils constituent néanmoins un trésor fragile. Le pire serait de les dégrader en slogans (c'est-à-dire en étouffées). Il faut donc se faire les inlassables théoriciens de la liberté, de l'égalité, de la solidarité, pour donner à nos engagements plus qu'un fondement passionnel. De la "liberté des enfants de Dieu" au libéralisme économique dévoyé en prédateur sans frontières, il y a un monde que de complaisants sophistes n'hésitent pas à franchir. Un des héros du libéralisme naissant, John Stuart Mill (1806-1873), n'hésitait pas pourtant à préconiser l'intervention des pouvoirs publics aux fins de tempérer les excès de l'argent. Sa conception de la liberté reste la plus radicale qui soit et le meilleur antidote contre le totalitarisme : "Le seul motif qui autorise les hommes, individuellement ou collectivement, à troubler la liberté d'action d'un quelconque de leurs semblables, c'est la protection de soi. La seule raison légitime que puisse trouver une communauté pour user de force contre un de ses membres est de l'empêcher de

*nuire aux autres. Elle n'en a pas de suffisante dans le bien de cet individu, soit physique, soit morale*" (On liberty, 1859). Cette radicalité me semble fournir le meilleur socle à la démocratie pour peu qu'on le leste d'une culture systématique de la solidarité, elle-même impensable en dehors d'une éthique de l'égalité. On voit ici l'enjeu porté par la question de l'immigration.

Par-delà l'illusion d'un monde de "frères", où le mirage de la non-différence s'abolit dans une rivalité féroce entre grands et petits (départagés, en fin de compte, par l'argent), l'éthique de l'égalité représente le seul espoir pour une humanité spontanément portée à la prédateur et à la peur de l'autre (on bâtit sur du vent si l'on part de prémisses qui veulent voir en la xénophobie l'exception et non la règle !). Cette éthique porte l'espérance d'un monde où, par-delà de simples rapports de force, les différences ne seraient plus en butte à la violence de l'uniformisation, ni à celle de leur transformation en hiérarchies. Ce respect des différences - non confondu avec leur nivellation - devrait être au cœur d'une doctrine des droits de l'homme soucieuse d'échapper au néototalitarisme de la vertu. Et notons bien que fonder son combat sur l'intransigeance appliquée d'une éthique de l'égalité ne participe pas du rêve béat. En effet, dans une petite partie du monde mais pour la première fois dans l'histoire connue de l'humanité, il nous arrive de pouvoir vivre de véritables relations de réciprocité entre les hommes et les femmes : autrement dit, de pouvoir profiter du plaisir d'une différence de fait tout en y reconnaissant une égalité de droit. Le terme de réciprocité étant quelquefois connoté par la rhétorique douteuse des "bons sentiments", il n'est pas inutile de le préciser. Je proposerai donc la définition suivante : *il y a réciprocité quand la non-symétrie entre individus ne sert pas d'alibi à leur hiérarchisation inique, tandis que l'équivalence reconnue de leurs droits ne se confond pas avec la négation de leurs différences*. L'équité, bien évidemment, est à ne pas confondre avec l'uniformité, pas plus que le "donnant-donnant" n'implique la restitution immédiate du même<sup>2</sup>. Toute politique digne de ce nom est un pari sur l'avenir.





### 3) Rationalité

Le pari politique s'incarne en mesures concrètes qui n'en- grangent aucun profit immédiat. D'où l'importance d'une déprof- fessionnalisation qui laisse plus de sérénité au titulaire d'un mandat représentatif. Ce pari, par ailleurs, ne peut reposer que sur un acte de foi, fondé lui-même sur une analyse rationnelle de la condition humaine. Au cœur de cette rationalité viennent s'ancrer les notions de *transmission* et de *coopération*. Sans la transmission génératrice de la culture et l'exercice incessant de la coopération, notre espèce est si fragile qu'aucun de nous ne peut survivre ni psychiquement, ni physiquement. Nous n'en sommes pas moins enclins à la xénophobie et à la prédatation. Mieux vaut le savoir : en matière d'éthique rien n'est jamais acquis et le sublime n'a de chance que solidement enraciné. La transmission culturelle ayant pour seul vecteur le langage, il en découle une essentielle fragilité qui ne trouve à se conjurer que dans un nécessaire respect du sens des mots. On peut l'appeler *exigence de vérité*. De même, un usage purement manipulateur du langage ne peut mener qu'à sa destruction (exemple quoti-

dien : dans le discours publicitaire - devenu paradigme du discours politique - le signe linguistique tend à se dégrader en signal, c'est-à-dire en simple déclencheur de comportement). L'inéluctable coopération, enfin, ne pouvant se passer de réciprocité, il en découle une exigence fondamentale de *non instrumentalisation* du partenaire humain, un "objet" n'étant jamais capable de réciprocité.

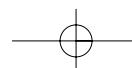
Solidarité, en droit, signifie que chacun des codébiteurs est responsable du tout. Étendu à chacun des codépositaires de la condition humaine, ce concept constitue la pierre d'angle de l'éthique. Car si notre espèce n'a d'avenir que dans une coopération garantie par une assurance de réciprocité, il est rare de voir se concrétiser celle-ci dans la visibilité du donnant-donnant (qui sait où? sous quelle forme? et à quelle génération me reviendra le verre d'eau offert au plus démunis?). C'est dire qu'en situation réelle, la *solidarité* est inséparable d'un pari sur l'avenir, lui-même fondé sur l'expérience du passé. Ou encore, que se montrer solidaire n'est jamais, comme disait Mill, qu'une façon de s'acquitter d'une dette. Plus précisément, de rembourser en aval (en léguant un monde vivable à ceux qui nous suivent) une avance consentie en amont par ceux qui nous ont ouvert le chemin. La solidarité, dans cette perspective, n'est rien d'autre que *la coopération régie par une réciprocité dont on accepte de voir médiatiser indéfiniment les effets*. Il y va bien sûr d'un acte de foi, mais qui ne requiert nullement la possession d'une "belle âme". Plutôt celle d'une capacité de jugement rationnel, d'un sens des responsabilités collectives, et d'une capacité de s'identifier à ses pairs lointains aussi bien qu'à ses ancêtres et à ses descendants.

Vues sous cet angle, la vérité et la solidarité constituent sans aucun doute le meilleur "placement" dans l'univers humain. Et l'on peut dire qu'une politique de gauche - quelle que soit son étiquette - ne sera jamais que la mise en œuvre d'un tel investissement, nécessairement assortie de quelque dirigisme en matière de xénophobie et de prédatation. S'agissant d'un placement à long terme, qui parle sur la justice plutôt que sur l'ordre et qui renonce à agiter le mirage complaisant de la "croissance", elle ne peut être spontanément populaire. C'est pourquoi un projet de gauche est inséparable d'une véritable éducation à la citoyenneté - essentiellement via l'apprentissage précoce de la démocratie à l'échelon local. En s'y attelant, il n'est pas exclu de faire entendre le vieux précepte socratique répercuté par Platon: "*Mieux vaut se garder d'exploiter les autres qu'éviter de se faire avoir*" (Gorgias, 527, b).

**Francis MARTENS**

1 : Voir, à ce sujet, *Souffrance en France, la banalisation de l'injustice sociale*, de Christophe Dejours, Seuil, Points, 1998.

2 : Sur la rationalité sans faille d'une éthique de la solidarité et le modèle scientifique qui l'accompagne, voir : Francis Martens, *Charité bien ordonnée*, in "À la lumière des sans-papiers", Revue de l'Université de Bruxelles, 2000/2, pp 163-180.



# Articuler vie professionnelle et familiale : toujours une affaire de femmes ?

## Oui...

Historiquement, c'est l'avènement et le maintien sur le marché du travail salarié et indépendant des mères depuis les années 1970, qui a permis de rendre visible la question de la conciliation des temps de vie, essentiellement conçue comme celle du partage du temps entre la sphère professionnelle et la sphère familiale. Le côté pervers de cet état de chose est que, pendant de nombreuses années, les mécanismes de conciliation des temps tels que les congés parentaux ou les aménagements de temps de travail ont été conçus comme s'adressant exclusivement aux femmes. Ceci a eu pour triple conséquence d'handicaper les carrières des femmes, de ne pas remettre en cause la division traditionnelle des rôles familiaux et de ne pas rendre cette question prioritaire dans les agendas des décideurs politiques et des employeurs. Les femmes ont donc continué à essayer de "s'arranger" avec les dispositifs existants, conçus pour la plupart en référence au modèle du couple traditionnel avec "Monsieur Gagnepain" et "Madame Salaire d'appoint".

Il est vrai que, lorsqu'on étudie les emplois du temps des hommes et des femmes en 2010, on constate que les mères continuent à assumer en moyenne 70 % du temps parental et 80% du temps domestique. Les nombreuses études sur les trajectoires professionnelles des femmes montrent les difficultés que rencontrent dès lors toujours les mères pour concilier de manière satisfaisante vie familiale et professionnelle<sup>1</sup>.

Néanmoins, les hommes ont accru leur participation depuis les années 1970 (c'est dire si on vient de loin!). Selon les analyses disponibles<sup>2</sup> les pères s'impliquent dans les activités de loisirs, de jeux et non quotidiennes avec les enfants, alors que les mères prennent en charge les tâches de soins journalières (habillage, bain, repas...) ainsi que, de manière principale, le suivi des devoirs. Quand les pères sont plus diplômés que les mères, ils s'investissent un peu plus à ce niveau. Les pères soutiennent plus souvent leurs fils (surtout le premier) que leurs filles au niveau scolaire. La conduite à l'école et dans les activités extrascolaires est encore majoritairement assumée par les mères, même si les pères sont plus nombreux à partager ce rôle, notamment si trois jeunes enfants d'âges différents sont au foyer.

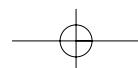
Ces études montrent également que le partage des tâches parentales domestiques tend vers plus d'égalité dans les couples où les deux parents travaillent à temps plein ou ont des

temps de travail similaires (par exemple deux 4/5 temps). Par contre, le temps partiel de la mère a comme effet corollaire très net et très direct le recul de l'implication du père. Le retrait total de la femme du marché de l'emploi est corréllé à une prise en charge de la quasi totalité des tâches éducatives et ménagères alors que le retrait total de l'homme n'a pas les mêmes effets.

Force donc est de constater que le maintien sur le marché du travail des femmes depuis les années 1970 et la réduction du temps de travail à l'œuvre depuis le début du XXe siècle jusqu'au début des années 1980, n'a pas entraîné "de facto" une répartition égalitaire des tâches ménagères et éducatives entre les sexes. Le temps gagné par les hommes sur leur journée de travail a été investi principalement dans les activités extérieures au foyer comme le sport, les activités de loisir et l'engagement politique. Les femmes quant à elles, malgré leur investissement professionnel plus important qu'auparavant, ont continué à s'occuper des enfants, des "anciens" et des tâches ménagères tout en essayant de "concilier" ces activités avec leur travail professionnel. Ainsi, tout en ne pouvant qu'adhérer, dans une optique de qualité de vie et de partage du travail, aux revendications de réduction généralisée du temps de travail, il nous faut bien conclure que le temps libre est une condition nécessaire mais pas suffisante pour que les hommes s'impliquent auprès de leurs enfants et dans les tâches ménagères. Notons cependant qu'une étude sur la RTT en France a montré un frémissement à cet égard : une partie des pères consultés ont en effet déclaré avoir augmenté leur temps parental depuis son instauration, mais pas leur temps de travail domestique<sup>3</sup>.

## Et non...

Malgré ces premiers constats relativement pessimistes sur l'évolution du partage des rôles hommes-femmes, des changements sont néanmoins constatés dans les pratiques et les représentations sociales ainsi que dans les actions des pouvoirs publics et de certains employeurs. Différents facteurs contribuent à cette transformation : l'élément essentiel, moteur de tous les autres, est que les femmes aspirent à un nouvel équilibre professionnel et familial qui implique un changement de perspective et d'attitude de la part des hommes, des employeurs et des pouvoirs publics. De plus en plus présentes dans les sphères politiques et économiques, elles revendentiquent des changements mais au-delà elles adoptent également des comportements concrets marquant leurs besoins. Ainsi, dans les pays où rien n'est mis en place pour que les femmes soient secondées dans leurs



responsabilités parentales et domestiques, les femmes font "la grève des ventres". Puisqu'il ne leur est pas possible de travailler et d'élever des enfants en même temps, elles choisissent... de ne plus faire d'enfants! C'est le cas de l'Allemagne et des pays du sud de l'Europe, très peu pourvus en services collectifs de garde, aux congés parentaux mal rémunérés, qui ont vu leur taux de fécondité baisser dans des proportions importantes ces 20 dernières années. Par contre, dans les pays où les pères sont les plus participatifs et où les structures collectives de prise en charge des personnes dépendantes sont performantes, comme dans les pays nordiques, les femmes sont à la fois mères et travailleuses. Il s'agit bien là d'une lame de fond qui montre bien que les femmes ne veulent plus assumer seules "la double journée de travail". Les mesures politiques incitant à un meilleur partage des tâches parentales et celles organisant la prise en charge des personnes dépendantes (enfants mais aussi parents de grand âge) ont donc un rôle essentiel à jouer pour permettre aux changements de s'opérer. C'est ainsi qu'en matière de congés parentaux, les études internationales ont montré que les pères prenaient plus souvent un congé parental quand ce congé était bien rémunéré, fractionnable et accordé de manière individuelle (c'est-à-dire non transférable à la mère).

Le deuxième facteur est intimement lié au premier : les hommes commencent à prendre acte du changement de mentalité des femmes, et à se repositionner en conséquence. Certains d'entre eux désirent par ailleurs être des pères "présents" et participer plus activement que les générations d'hommes précédentes aux soins et à l'éducation de leurs enfants. La "nouvelle" mère donne peu à peu naissance au "nouveau père", même si elle doit encore apprendre à lui laisser véritablement occuper la place qu'elle libère auprès de l'enfant. Les séparations conjugales changent également la donne, et exigent, dans les cas de garde partagée, un investissement plus important du père<sup>4</sup>. Cependant, pour que le désir et les besoins des pères puissent se traduire en actes, il est nécessaire que les pouvoirs publics et les employeurs leur en donnent la possibilité. Les auteurs qui ont étudié les facteurs empêchant l'implication des hommes en ont relevé quatre principaux : le poids de la norme de travail pesant encore sur les hommes, les jugements négatifs des pairs en cas d'implication dans les tâches parentales et domestiques, la difficulté des hommes de s'insérer et de se faire reconnaître comme compétents dans des domaines encore étiquetés comme relevant de "compétences féminines" (et donc de pénétrer en "territoire" féminin) et le manque de légitimité sociale des tâches de "maternage"<sup>5</sup>.

Le monde du travail est également un acteur essentiel dans ces ré-équilibrages. Des recherches ont montré que, lorsque leurs femmes travaillent à temps plein et sont rémunérées à la

même hauteur qu'eux, les hommes vont prendre en charge une série de tâches, car il n'est plus "rentable" pour le ménage que la femme arrête de travailler ou passe à mi-temps. La femme est également en meilleure position pour négocier le partage des tâches<sup>6</sup>.

Dans les secteurs où des retraits temporaires et des aménagements du temps de travail sont possibles, les femmes restent en emploi (c'est le cas notamment dans le secteur public). Dans les couples où les deux conjoints travaillent dans ce type de secteur, on observe une meilleure répartition des tâches entre homme et femme dans le couple.

Il apparaît également que les femmes qui se retirent complètement du marché du travail pour des raisons familiales sont en majorité employées dans des secteurs caractérisés par : de bas salaires, des horaires atypiques et peu prévisibles, des conditions de travail peu épanouissantes, des contrats à temps partiel imposé (les secteurs emblématiques sont le nettoyage, l'horeca, le service à domicile).

Ces dernières observations démontrent que les combats pour des contrats de travail à temps plein, de qualité et pour une égalité des rémunérations entre les métiers majoritairement occupés par des femmes et ceux majoritairement occupés par des hommes vont dans le sens d'une plus grande égalité hommes-femmes au travail comme à la maison.

**Anne-Marie DIEU**

1 : Voir notamment les différents textes dans le livre "Conciliation travail-famille : attention travaux", Nicole-Drancourt (sous la direction de), L'Harmattan, 2009.

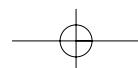
2 : On trouvera un résumé de celles-ci dans le numéro 95 de Politiques sociales et familiales de mars 2009. Étude téléchargeable sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr). La situation française diverge peu de la situation belge (voir notamment pour celle-ci les chiffres sur le site de l'Institut pour l'égalité des Femmes et des Hommes).

3 : Temps sociaux et emplois du temps, Economie et Statistique, 2002

4 : En chiffres absolus, on observait en 2004 un doublement du nombre de pères isolés par rapport à 1991 : 149.177 pères isolés en 2004 pour 73.076 en 1991, une augmentation de 104,1 %. Chez les femmes, la progression est présente également mais moins frappante, tout en restant largement majoritaires : 409.065 mères isolées en 2004 pour 288.774 en 1991, soit une augmentation de 41,7 %. Au total, le groupe des parents isolés a augmenté de 62,2 % depuis 1991

5 : Pour une étude détaillée, voir le dernier numéro de Travail, genre et société, "Maudite conciliation", novembre 2010

6 : Voir notamment les études de la DARESS en France et les travaux de Laura Merla sur les pères "au foyer" en Belgique



# Banderilles

Banderilles est un point de vue. Un regard de biais posé sur l'éducation permanente, l'aide à la jeunesse, la culture.

Banderilles, c'est planter des questions dans notre quotidien simplement pour rester vigilants.

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site [www.cesep.be](http://www.cesep.be)

Votre avis : [secouezvouslesidees@cesep.be](mailto:secouezvouslesidees@cesep.be)

## Savoir partagé

Partager des méthodes et contenus de formation avec des collègues, expérimenter des démarches originales en formation et voir une participante les décliner dans sa pratique professionnelle, découvrir des pans entiers d'annonce de formation repris par des collègues sans en avoir été averti sont des situations de formation qui ont provoqué crispations, méfiance ou suspicion. Des réactions telles que " mes méthodes et contenus de formation sont " mes " outils de travail, j'y ai passé des soirées et des week-end de préparation ", " je précise et j'insiste, ces exercices sont ma propriété intellectuelle ", nous invitent à poser cette question : finalement, à qui appartient le savoir ?

Nous poursuivrons ici la réflexion amorcée lors du précédent numéro Articulation<sup>1</sup>.

### Premières explorations

Protéger les " créations de l'esprit " est considéré comme un droit personnel de " propriété intellectuelle " et relève des " droits intellectuels ".



On reprend généralement sous l'expression " propriété intellectuelle " : la propriété industrielle et la propriété littéraire et artistique. Le terme propriété industrielle regroupe les marques, les brevets, les inventions, les dessins et modèles industriels ; la propriété littéraire et artistique s'applique à des œuvres de l'esprit à prétention culturelle.

Bernard Michaux<sup>2</sup> précise que les " droits intellectuels " recouvrent les droits qui naissent de la " création " (droit d'auteur, brevet, ...) ou de la " première occupation " (marque, ...).

Nés au XVIII<sup>e</sup> siècle, " ils sont les fruits de l'évolution de la pensée et des conceptions du droit, mais également des évolutions technologiques et en particulier de l'imprimerie " nous dit Miguel Quaremm<sup>3</sup>. Il explore l'histoire de ces droits à l'heure du numérique et de l'apparition du libre<sup>4</sup> et nous apprend que le terme même de " propriété intellectuelle " a été remis en question tant par Richard Matthew Stallman<sup>5</sup> que par une partie de la communauté du logiciel libre. Nous y reviendrons en abordant la question de la formation.

Précisons enfin qu'en Belgique, la propriété littéraire et artistique est régie par la loi relative au droit d'auteur et droits voisins du 30 juin 1994 appelée LDA.

### Dimension juridique<sup>6</sup>

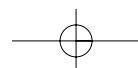
Le droit à la propriété intellectuelle se décline de plusieurs manières. J'en retiendrai trois qui me semblent utiles dans une réflexion sur la formation.

#### 1<sup>o</sup> Le brevet

Selon Wikipédia, le brevet protège un procédé de fabrication pendant une durée limitée et sur un territoire déterminé. Il précise la durée, l'extension (à partir de quel moment une innovation proche peut-elle être considérée comme innovation) et sa profondeur (quels sont les droits du détenteur du brevet sur les innovations dérivées de la sienne). L'invention doit être rendue publique. Le brevet protège un procédé de fabrication et pas une simple idée. Le procédé doit respecter trois critères : la nouveauté, l'inventivité et l'applicabilité. Pour faire bref, Bernard Michaux<sup>7</sup> précise que " le brevet correspond au monopole d'exploitation d'une invention technique nouvelle exploitable à échelle industrielle ".

#### 2<sup>o</sup> Le copyright

Toujours selon Wikipédia, " le copyright (traduction littérale : droit de copie) est le concept équivalent au droit d'auteur appliqué par les pays de common law. Le copyright s'attache plus à la protection des droits patrimoniaux qu'à celle du droit moral. Toutefois, depuis l'adhésion de 164 pays à la Convention de Berne sur le droit d'auteur, le droit d'auteur et le copyright sont en grande partie harmonisés, et l'enregistrement de l'œuvre auprès d'un organisme agréé n'est en général plus nécessaire pour bénéficier d'une protection juridique ". Poursuivons dès lors sur la notion de droit d'auteur.



# Banderoles

## 3<sup>e</sup> Le droit d'auteur

" Le droit d'auteur, toujours selon Bernard Michaux, quant à lui, s'apparente aux premiers droits cités (brevet, dessin ou modèle) en ce qu'il naît d'une création. En revanche, il s'en distingue en ce qu'il ne doit pas remplir de conditions de nouveauté objective mais bien d'une originalité subjective.

De plus, il se distingue des autres droits intellectuels (de nature économique) en ce qu'il reconnaît des droits moraux au créateur et qu'il n'est soumis à l'accomplissement d'aucune formalité (dépôt, enregistrement, demande préalable) ".

Un détour par une lecture<sup>8</sup> de la loi relative aux droits d'auteur et droits voisins nous apprend que l'auteur d'une création originale et coulée dans une certaine forme dispose de droits patrimoniaux (le droit de reproduction ou d'édition, de communication) et moraux (le droit à la divulgation, à la paternité, au respect de l'intégrité de l'œuvre) durant 70 ans après le décès de l'auteur. A l'expiration de cette période, l'œuvre tombe dans le domaine public. Les interprètes ont aussi un droit moral (le droit à s'opposer à toute mutilation, déformation ou autre modification de la prestation ainsi que le droit à la mention de son nom) et un droit patrimonial (le droit de reproduire sa prestation) s'exerçant sur leur interprétation. Cette protection existe pendant 50 ans à partir du décès de l'artiste interprète ou de la communication au public.

Le droit d'auteur sur une œuvre existe de plein droit, sans autre formalité. Il n'est donc pas nécessaire de déposer une œuvre pour la protéger. Toutefois certaines précautions pratiques permettent de faciliter la protection future (enregistrement auprès d'une société d'auteurs, l'apposition du symbole " c " accompagné du nom du titulaire du droit d'auteur et la date l'année de la première publication, ...).

## Qu'en est-il de l'œuvre de formation ?

Les idées, méthodes, systèmes, théories, principes appartiennent au domaine public et ne sont donc pas protégés par le droit d'auteur. Pour le droit d'auteur, seules l'originalité et la forme sont protégées. " Ce n'est qu'une fois concrétisée que l'idée devient œuvre "<sup>9</sup>. L'originalité renvoie à une dimension subjective; elle ne doit pas être nécessairement nouvelle.

Remarquons que la forme peut être orale. Le droit d'auteur protège aussi les discours, voire les improvisations.

Il reste nécessaire d'obtenir l'autorisation de l'auteur pour chaque reproduction et pour chaque communication au public, ce que les collègues de cette formatrice aurait dû faire pour en revenir à nos exemples repris en introduction.

Dans le cadre de l'enseignement, élargissons à la formation, il existe toutefois un certain nombre d'exceptions<sup>10</sup>.

## 1<sup>e</sup> La citation

Couramment utilisée en formation, rappelons que celle-ci doit être utilisée dans un but critique, de polémique, de revue, d'enseignement ou dans des travaux scientifiques à condition que cela se justifie par le but poursuivi et que l'on cite la source et le nom de l'auteur, à moins que cela ne s'avère impossible.

La citation n'est pas limitée aux œuvres littéraires. Depuis 2005, il est désormais admis que l'œuvre plastique, les films, les photographies puissent être reproduits intégralement.

## 2<sup>e</sup> L'expérimentation

Si une œuvre est exécutée gratuitement dans le cercle familial ou dans le cadre d'activités scolaires, elle n'est pas soumise au droit d'auteur. Il en serait de même pour l'expérimentation d'une démarche d'animation-création découverte lors d'un stage. Une enseignante qui suit un stage et qui utilise une méthode lors d'un

de ses cours peut donc le faire, à nouveau, pour en revenir à nos exemples repris en introduction.

## 3<sup>e</sup> La recherche scientifique<sup>11</sup>

De même pour les œuvres utilisées à des fins d'illustration d'enseignement ou de recherche scientifique, d'études ou d'analyses. Cette utilisation doit être faite par des établissements reconnus ou organisés officiellement à cette fin par les pouvoirs publics à condition que cette communication soit justifiée par un but non lucratif, qu'elle se situe dans le cadre normal des activités, qu'elle ne porte pas préjudice à l'exploitation normale de l'œuvre et enfin, que cette communication soit faite au moyen de réseaux de transmission fermés de l'établissement, l'intranet, nous dit la loi.

## Qu'en serait-il de l'œuvre collective de formation ?

Nous entendons par l'œuvre collective de formation, ce savoir nouveau né d'une situation de formation dans laquelle les différents participants, stagiaires et formateurs concourent à cette fabrication en liant des savoirs théoriques et des savoirs expérientiels<sup>12</sup>.

Explorons cette question en faisant un détour par la création artistique collective. Plusieurs formes existent nous dit Benoît Michaux<sup>13</sup>, la plus proche étant l'œuvre de collaboration.

" L'œuvre de collaboration suppose une activité créatrice concertée de la part de plusieurs personnes. La collaboration peut donner lieu à une œuvre dite indivise. On parlera d'œuvre divisible lorsque l'apport de chacun des co-auteurs pourra être distingué. Les règles seront différentes quant à l'exploitation des droits. (...) S'agissant en revanche d'une œuvre indivise, le droit d'auteur ne peut être exercé que conformément à l'accord entre tous ". Des distinctions se font encore suivant l'œuvre créée dans le cadre d'un contrat d'emploi ou d'un contrat de commande.

## Qu'en sera-t-il de l'œuvre de formation à l'heure du numérique ?

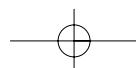
L'apparition du numérique vient bousculer le paysage juridique des droits intellectuels et crée une véritable mutation culturelle. Au-delà de l'approche critique à avoir de Google, ce dernier organise l'information à l'échelle mondiale accessible à tous ce qui fait dire à Michel Serres que " le plus ignorant d'entre nous jouit désormais d'un accès facile à plus de connaissances que le plus grand savant du monde d'hier "<sup>14</sup>.

## Qu'en sera-t-il de l'œuvre de formation à l'heure du libre ?

La Culture libre vient radicalement transformer le rapport au savoir en outre en passant de la propriété individuelle à la propriété collective d'une œuvre, à sa transmission et son accès.

" Et si l'on laissait la conclusion, nous propose Jean-Luc Manise<sup>15</sup>, à Fabrice Epelboin, qui propose une version française du livre Free Culture de Lawrence Lessig : " l'interaction entre la technologie et le droit, dans laquelle le politique joue un rôle majeur, est l'un des grands enjeux de notre époque. Ce n'est qu'au prix d'une révision des lois régulant la propriété sur les œuvres de l'esprit que nous pourrons pleinement entrer dans la culture du XXI<sup>e</sup> siècle, et cette bataille est loin d'être gagnée. Cette bataille a un nom, la Culture Libre, un environnement culturel qui était, il y a à peine quelques générations, la norme, et qui est à l'origine de la Culture dans laquelle nous vivons aujourd'hui.

Mais notre Culture, suite à quelques habiles modifications des lois obtenues par les lobbys, et surtout à travers sa collision avec les technologies numériques, est devenue une culture féodale, où un



# Banderoilles

petit groupe possède un contrôle total et despote sur la façon dont elle doit s'exprimer et le chemin qu'elle doit prendre ". Ce premier détour par l'histoire et la loi nous a permis de définir très rapidement ce qu'on entend par les " droits intellectuels ", les contours, quelques mutations et les enjeux pour la formation. Poursuivons la réflexion par la dimension déontologique en explorant certains codes de déontologie de professionnels amenés à être formateurs.

## Dimension déontologique

Une lecture du code de déontologie belge francophone des assistants sociaux<sup>16</sup> ainsi que des assistants sociaux en CPAS souligne la nécessité pour l'assistant social de contribuer à la valorisation et l'évolution constante de sa profession. Outre une adaptation aux évolutions des objectifs et méthodes, l'assistant social doit " saisir et rechercher les opportunités de dépasser les interventions ponctuelles pour s'impliquer dans l'action sociale globale aux fins d'une meilleure adaptation des structures, des individus et des collectivités "(titre IX - article 9.3).

La même intention se retrouve dans le code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge<sup>17</sup>. " Le praticien de l'art infirmier s'efforce de participer au développement de la qualité de santé de la collectivité " (article 28).

Le code de déontologie des psychologues et des services du secteur de l'aide à la jeunesse attirent en outre l'attention sur le devoir de discréption quant à l'utilisation de situations particulières à des fins d'études ou de recherche.

Qu'apporte cette lecture transversale ? Un formateur<sup>18</sup> dont le métier premier est d'être assistant social, psychologue ou infirmier contribue avec d'autres, par son savoir expérientiel, à la connaissance d'une situation donnée dans l'idée d'une transformation ou d'une meilleure adaptation des structures, des individus et des collectivités.

Cette obligation " morale ", ce principe déontologique fait que ces professionnels sont enclins à partager leur savoir le mettant au service de la collectivité. Soulignons que le savoir est envisagé comme un outil de l'action politique. Pourrait-il en être de même pour le formateur en éducation permanente ?

## Dimension éthique

Après un large détour par la dimension juridique et un pas de côté déontologique, concluons par une réflexion éthique renvoyant chacun d'entre nous à notre propre questionnement.

Soulignons que " protéger des créations de l'esprit " contient en soi une contradiction.

Les " créations de l'esprit " sont le fruit d'innovations qui ont précédé, réalisées par d'autres ; de rencontres et d'échanges avec d'autres. Le savoir à protéger est l'héritage du siècle des lumières, de cette foi inébranlable dans le pouvoir de la raison humaine et du progrès perpétuel dans le domaine de la connaissance nous dit Miguel Quaremm<sup>19</sup>. Le protéger, le privatiser s'inscrit pleinement dans la logique du droit à la propriété individuelle chère aux sociétés libérales.

Cependant, dans les métiers qui ont à voir avec la créativité intellectuelle, le savoir constitue un des outils des professionnels. Les outils du formateur sont en outre des savoirs théoriques, techniques, méthodologiques. Ils constituent son " capital intellectuel ". La notion de " capital intellectuel " a émergé vers la fin du XXe siècle pour être intégré dans la notion de " capital immatériel " depuis une normalisation comptable de la Commission européenne et de l'OCDE. Il est bien souvent le signe d'une compétence et contribue

à sa notoriété. Un formateur est connu et reconnu pour l'originalité de sa réflexion ou de sa méthode. Deux options sont possibles. L'une est d'ordre économique : supprimer ou diminuer la concurrence par l'établissement d'un droit de propriété individuelle au risque de se priver de savoirs nouveaux avec pour dérive éventuelle la marchandisation de la connaissance, aller " vendre " sa compétence au plus offrant.

L'autre est d'ordre culturel voire politique : démocratiser l'accès au savoir, partager le savoir pour co-construire le progrès intellectuel, culturel.

Il serait bien naïf de les dissocier. Être formateur, c'est exercer un métier, une profession ; c'est un gagne-pain. Nous pourrions suggérer que partager le savoir n'entache en rien la notoriété du formateur ; ce qui le distingue ce sont tout au moins son art de faire et la finalité de son intervention.

Collectiviser, mutualiser, partager des idées, méthodes, systèmes, théories, principes en ce y compris dans leurs formes nous renvoient plutôt à nous-mêmes.

D'une part, à notre propre subjectivité et au caractère original de nos savoirs. En quoi ce que j'ai créé là émanerait directement de moi, paraîtrait ne dériver de rien d'antérieur, serait unique, inédit, hors du commun ?

D'autre part, à notre positionnement éthique et politique. A quoi je contribue ? A la privatisation et à la marchandisation de la connaissance ? A l'accès et la démocratisation de la connaissance ? A une construction partagée de la connaissance fondée sur différentes formes de savoirs à valeur égale, les savoirs académiques, les savoirs populaires, les savoirs techniques, ... ? A ...

Pour ma part, il me reste à résoudre une équation : progrès partagé = savoir partagé + ... pouvoir partagé ?

**Claire FREDERIC**

1 : Pour aller plus loin : Le savoir - Articulation n°42 in Secouez-vous les idées n°83 - sept-oct-nov 2010

2 : Le droit d'auteur : approche générale - Bernard Michaux in Guide des médias - G. Ringlet - 1992

3 : Les droits intellectuels - Miguel Quaremm - Septembre 2007 - Etopia - www.etopia.be

4 : Pour aller plus loin : Articulations n°39 " Du logiciel à la Culture libre " in Secouez-vous les idées n° 80 déc-jan-fév 2010 - dossier réalisé par Laure Van Ranst et Jean-Luc Manise

5 : Richard Stallman travaille au laboratoire d'intelligence artificielle de l'Institut de Technologie du Massachusetts. Il a été à l'origine du projet GNU et le copyleft.

6 : Pour des précisions : Maions des Auteurs - www.sacd-scram.be - www.sofam.be

7 : ibidem

8 : Droits d'auteur, droits voisins et rémunération équitable - Catherine Merolla - source : www.coj.be/fichejurid5.htm auteur. Catherine Merolla aborde dans cet article la situation des artistes-interprètes en matière musicale.

9 : Auteur inconnu

10 : L'article 21 de la loi du 30 juin 1994

11 : L'article 22 de la loi du 30 juin 1994

12 : Pour aller plus loin : Le savoir - Articulation n°42 in Secouez-vous les idées n°83 - sept-oct-nov 2010

13 : ibidem

14 : Usbek et Rica (racontent le présent et explorent le futur) - N°1/12 - été 2010

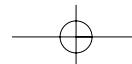
15 : Pour une Culture Libre - Jean-Luc Manise - P.5 - Articulations n°39 " Du logiciel à la Culture libre " in Secouez-vous les idées n° 80 déc-jan-fév 2010 - dossier réalisé par Laure Van Ranst et Jean-Luc Manise

16 : UFAS - 1985

17 : Approuvé par l'Union générale des infirmier(e)s de Belgique en novembre 2004

18 : par facilité/question de genre

19 : ibidem



# Parcours de formateur

Comment devient-on formateur ? Pourquoi s'engager sur ce chemin ? Quels sont les enjeux personnels et collectifs qui les animent ? Chaque trimestre, nous vous livrons l'interview, brut de décoffrage, des formatrices et de formateurs qui bâissent aujourd'hui l'action socioculturelle de demain.

Pour ce numéro, nous avons rencontré **Marc D'HONDT** formateur au CESEP.

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site [www.cesep.be](http://www.cesep.be)

**Votre avis :** [secouezvouslesidees@cesep.be](mailto:secouezvouslesidees@cesep.be)

## La formation est le métier des possibles

Entretien avec **Marc D'HONDT**

### FD : Quel est votre parcours professionnel ?

**MDH :** Ma formation de base est assistant social. J'ai démarré ma carrière professionnelle par un stage ONEM au Ministère de la prévoyance sociale, au service des bénéficiaires sociaux. Nous étions une dizaine d'assistants sociaux répartis sur les différentes provinces pour accompagner les personnes handicapées dans leur parcours pour obtenir leurs allocations. C'était une administration assez rigide, pas très humaine et le service social était là pour servir d'interface. Nous passions pas mal de temps à la recherche des dossiers des bénéficiaires un peu partout dans les longs couloirs du Ministère. Il arrivait même que l'on en retrouve au service décès alors que la personne était bien vivante ! Cette première année de ma carrière professionnelle m'a permis de comprendre que je ne travaillerais pas comme fonctionnaire très longtemps.

Ensuite au milieu des années 80, j'ai travaillé pendant deux ans à Infor Jeunes de Nivelles, où je me suis fort ouvert au travail d'accueil et à tout ce qui tourne autour du travail de l'information, de la prévention et de l'informatique.

C'est à cette époque que l'on a commencé à travailler en réseau avec les différents acteurs sociaux présents sur Nivelles. Avec l'aide d'un financement de la fondation Roi Baudouin, nous avons créé un outil permettant aux acteurs sociaux de mieux se rencontrer ou de tout simplement se connaître. Il s'agissait du bottin nivellois de coordination sociale, une farde actualisable en lien avec un système de gestion une base de données (Dbase3+ pour ceux qui s'en souviennent). Ce comité a travaillé notamment pour favoriser la mise en place en échevinat des affaires sociales qui n'existaient pas à l'époque. Ce projet est également à la base de la création du guichet social, qui est une plate-forme sociale d'accueil de première ligne soutenue par la commune...

Ensuite j'ai travaillé durant six ans dans une AMO, une association en milieu ouvert pour jeunes en difficultés. J'accompagnais ces jeunes dans leur parcours de réinsertion sociale... Ils étaient confrontés à d'énormes difficultés personnelles, familiales, institutionnelles et sociales.

J'y faisais un boulot d'assistant social et j'y débutais comme formateur, dans le cadre d'une Entreprise d'Apprentissage Professionnel où ces jeunes suivaient une formation.

A cette époque j'ai eu aussi l'occasion de développer une maison d'accueil qui se nommait " Espace vie " où l'on hébergeait ces jeunes et aussi de jeunes couples.

Une opportunité s'ouvrira alors pour travailler au CESEP comme formateur dans le cadre des Ateliers Régionaux pour l'emploi. Et, dans un premier temps, je donne essentiellement des cours d'informa-

tique. Plus tard, avec ma collègue Madeleine Mignolet nous développons des cours axés sur la communication, la vie du groupe et le développement personnel. J'ai eu la chance, au CESEP de bénéficier du congé-éducation et de pouvoir continuer ma propre formation. J'ai donc suivi le programme du CFCC (Centre de Formation des Cadres Culturels), une formation de 2 ans en PNL et finalement 4 ans de formation à l'approche systémique. Celle-ci m'a permis de formaliser mes connaissances en systémique car cette approche me passionnait depuis longtemps déjà.

Suite à cela, j'ai développé au CESEP une formation qui s'intitule " Approche systémique et pratique de réseaux " (ASPR) qui s'adresse principalement aux professionnels du secteur associatif et du non-marchand.

Je continue ponctuellement à donner un petit coup de main aux Ateliers Régionaux, en particulier dans le cadre de la formation " Pratique d'organisation d'événements ". Je fais également de l'accompagnement et de la supervision d'équipe.

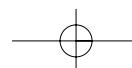
Avec quelques collègues du CESEP, nous avons développé une formation tout à fait originale, centrée sur l'intelligence collective et le développement humain. Nous l'avons intitulée " Chutney Découverte ", comme cette merveilleuse sauce indienne qui associe dans sa recette une multiplicité d'ingrédients avec un résultat épataant pour les papilles où se révèle tout à la fois du salé, du sucré, du fruité, du poivré...

Ce groupe de formateurs, " le groupe Chutney ", est un espace d'intervision extrêmement riche qui m'a permis d'évoluer beaucoup dans mon parcours de formateur. Nous y avons questionné nos pratiques de formation, nos méthodologies... Nous y avons développé des formations qui s'appuient sur des processus horizontaux, sur la créativité et sur les ressources qui sont présentes dans les groupes, participants et formateurs inclus.

Dans la formation ASPR par exemple, les pratiques professionnelles sont au cœur des processus pédagogiques. Nous voulons créer avec les participants un contexte qui favorise l'émergence de ressources nouvelles dans leurs propres contextes d'intervention. Et également dans la formation de formateurs qui s'appelle " Former avec de nouveaux outils " qui démarre en janvier 2011.

### FD : En quoi la PNL et la systémique influencent-elles votre pratique de formation ?

**MDH :** La PNL m'a permis de travailler la communication et le rapport à l'autre afin d'établir un climat d'écoute. Il me semble important de ne pas se centrer uniquement sur nos connaissances et notre savoir mais aussi de pouvoir calibrer son rapport à l'autre de façon à développer une écoute et une relation de qualité. Il s'agit



# Parcours du formateur

aussi de se fixer des objectifs positifs sur lesquels on peut s'accorder avec les participants aux formations. La PNL est avant tout une approche centrée sur le développement personnel.

Avec la systémique, je dirais qu'on est plus dans le développement humain et la co-construction. Le développement humain s'inscrit dans un processus interpersonnel où l'on se centre sur " comment fonctionnent les systèmes humains " ? C'est à partir des ressources présentes, dans un contexte de formation ou de supervision par exemple, que l'on tente de voir comment ces ressources peuvent être mises à la disposition du processus ? C'est ce qui va se tisser entre les participants et le formateur qui va être la matière première de la formation. L'approche systémique ne se centre pas sur des programmes prédéterminés et d'une logique ex-catedra. Dans L'ASPR, on s'appuie sur plusieurs autres niveaux, il y a du descendant car on doit apprendre un nouveau vocabulaire mais il y a aussi de la co-construction, on part de l'existant et on ne sait pas à l'avance ce qui peut émerger... Les participants et les formateurs réinterrogent constamment le processus de formation. Tous en sont les acteurs. Cela permet aux participants de décaler leur vision et ouvrir leurs champs d'intervention à de nouvelles possibilités d'action.

#### FD : Quelle a été votre motivation pour devenir formateur ?

**MDH :** Quand je travaillais à "L'uche", avec ces jeunes en difficultés, je sentais bien qu'il fallait leur apporter des ressources pour affronter la vie réelle. Il fallait leur donner des outils pour qu'ils puissent s'en sortir, leur permettre d'avoir à la fois un métier en leur apprenant des techniques mais aussi leur apprendre à " se vendre " à un employeur. C'est comme ça que je me suis mis à les accompagner dans un cadre de formation, ce que j'ai aimé tout de suite. Depuis, je n'ai pas cessé de donner des formations. Pour moi ce qui est central c'est la rencontre pédagogique, cela m'a construit. C'est l'ensemble de ces rencontres qui constitue mon parcours de formateur. Il y a quelque chose de l'équilibre : du donner et du recevoir, quand on forme on reçoit beaucoup. Pour moi cet équilibre est essentiel. Cela correspond à mes valeurs, tisser des liens avec des personnes. Je trouve dans le contexte de la relation pédagogique, un contexte privilégié pour le faire.

#### FD : Quel est l'apport de votre formation d'assistant social dans votre pratique de la formation ?

**MDH :** La formation d'assistant social est une formation très généraliste... Je me souviens d'un prof qui nous avait dit que quelle que soit notre orientation, nous ne devions jamais oublier de porter notre casquette de travailleur social et je pense ne pas l'avoir oublié. Mon expérience de travailleur social de terrain, que ce soit en AMO, à Infor-Jeunes ou au Ministère de la prévoyance sociale nourrit mon travail de formateur. Cette expérience de travail de première ligne reste un de mes piliers, c'est une ressource importante. Quand je suis en supervision avec des équipes d'assistants sociaux, je comprends, à tout le moins, j'appréhende mieux leur réalité, leurs conditions de travail. Si je n'avais pas eu ces expériences mon boulot de formateur en serait appauvri. Je me souviens de moments très durs et je sais que construire un projet social de première ligne n'est pas simple. On est prisonnier de logiques institutionnelles qui trop souvent entravent le travailleur social.

#### FD : Quels sont les liens entre l'analyse systémique et l'éducation permanente ?

**MDH :** Quand j'ai mis en place la formation en ASPR, j'ai été revisiter le décret "Education Permanente" afin de voir en quoi cette formation s'y inscrivait. Je me suis même amusé à poser des questions en lien avec le décret aux participants. Et on y retrouve beaucoup d'enjeux et d'aspects. Tout d'abord il s'agit de processus de formation, de co-construction, de co-évolution : le but est que les travailleurs reprennent le pouvoir sur leur propre contexte de travail. Qu'ils puissent prendre du recul afin d'analyser ce qui se passe autour d'eux. Pour moi, l'enjeu essentiel est de donner l'occasion aux personnes engagées dans leurs pratiques professionnelles de pouvoir faire émerger de nouvelles ressources ou un changement social utile car les institutions sont parfois très rigides et l'Education Permanente peut être l'occasion de prendre du recul et de permet-

tre de faire des propositions afin d'enrichir les pratiques professionnelles. Cela se voit très fort dans le travail de supervision, les gens sont souvent embarqués dans des choses très complexes et la lecture purement institutionnelle est souvent insuffisante. En y ajoutant une lecture systémique on s'offre de nouvelles grilles de lecture mais aussi des outils concrets aux personnes qui souhaitent ajouter de l'intelligence collective dans les systèmes humains où ils agissent ! Le cœur de l'approche systémique est la communication, il est question de voir comment on peut mettre en place des processus de communication qui traversent les différents niveaux : personnel, institutionnel, social et culturel afin que l'ensemble des systèmes puissent se développer en cohérence... Peut-on regarder les choses de manière plus globale ? La systémique ne vise pas le changement pour le changement mais elle permet de créer des contextes où des changements, des nouvelles compétences peuvent apparaître, non seulement au niveau de l'individu, mais aussi au niveau collectif et socio-politique.

#### FD : Que retirez-vous des formations ?

**MDH :** Je crois profondément à la rencontre. C'est Freud, je crois, qui disait que " le métier de formateur est un métier impossible ", pour ma part, je dirais que c'est " le métier des possibles ". A chaque fois que je commence une formation avec une idée pré-conçue de ce que je vais y faire, au bout de trois première heures c'est tout à fait autre chose qui s'y est joué. C'est naturel, car toute formation est un processus vivant où l'on reçoit autant que l'on donne. C'est ce qu'Ivan Boszormenyi-Nagy appelle l'éthique relationnelle.<sup>1</sup>

Au début de ma pratique de formation, j'étais centré sur l'intellect... Avec le temps j'ai appris à travailler moins avec la tête mais plus avec mes tripes et mon cœur. Le fait d'accepter de travailler avec ce que je ressentais n'a fait qu'augmenter la qualité de la rencontre pédagogique, c'est un processus sans fin. C'est pourquoi, je prends beaucoup de plaisir à faire ce métier. On a la chance en travaillant au CESEP de pouvoir prendre du recul par rapport à nos pratiques afin d'y réfléchir pour les faire évoluer.

#### FD : Le mot de la fin ?

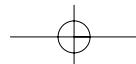
**MDH :** Je crois fondamentalement qu'une qualité nouvelle peut émerger dans un contexte qui lui donne l'occasion d'être révélée... Que finalement, notre boulot est de favoriser des contextes de formation où de nouvelles ressources pourront émerger.

#### Propos recueillis à Nivelles, le 25 octobre 2010 par Florence DARVILLE

Marc D'Hondt est :

- Formateur au CESEP
- Coordinateur de la formation ASPR (Approche Systémique et Pratiques de Réseaux)
- Intervenant systémique (thérapeute familial, supervision d'équipe, intervenant auprès des organisations)
- Membre fondateur du groupe Chutney (Projet pilote sur les pratiques professionnelles, l'intelligence collective, la complexité et le développement humain)
- Membre du comité scientifique de l'IFEAS (Institut Francophone d'Etudes et d'Analyses Systémiques)
- Membre de S&O (Systèmes & Organisations) au sein de l'UES (Union Européenne de Systémique)
- Membre de l'EFTA (Association Européenne de Thérapie Familiale)
- Président de l'asbl "le Village systémique "
- Assistant social
- Maître-Praticien en PNL

1 : Ivan Boszormenyi-Nagy, *Invisible Loyalties : Reciprocity in intergenerational family therapy*, New York, Brunner Mazel, 1973.



# Formations

Acquisition et production d'outils et de contenus par les acteurs.

Pour le CESEP, la formation est d'abord un espace de mobilisation des intelligences en lien avec les situations concrètes. Elle a pour but de donner aux participants des outils de compréhension et d'interprétation du monde, et intègre des démarches de transfert de ceux-ci dans la vie professionnelle. Elle a pour but, à terme, de permettre un passage à l'action. Que la visée soit l'acquisition de compétences techniques ou le développement de nouveaux comportements, les formateurs se basent avec souplesse sur les attentes des participants et tirent parti des richesses du groupe. Ils utilisent des méthodes actives, proposent des exercices réalistes et des applications réelles.

## MONDE ASSOCIATIF - TOUT PUBLIC

### Actions, projets et coordination

**Renseignements et inscriptions**  
Catherine Léonard  
Tél : 067/89.08.65 de 9h00 à 12h00  
Courriel : [infos@cesep.be](mailto:infos@cesep.be)  
**Bulletin d'inscription p.26**

### Coordination d'événements

#### Formation de 150h pour les travailleurs du secteur non-marchand A l'initiative du CESEP

Vous souhaitez organiser ou participer à l'organisation pratique d'événements dans le secteur non-marchand, que ce soit une manifestation culturelle, un congrès, un colloque, les 25 ans de votre association, la fête du personnel... ou toute autre activité à caractère événementiel.

Vous avez déjà un peu d'expérience dans ce domaine, ou pas, mais vous souhaitez, en tout cas, élargir vos compétences et vos possibilités d'actions, établir un réseau entre professionnels, échanger de bonnes adresses et faciliter vos démarches organisationnelles. Alors, cette formation est susceptible de vous intéresser!

#### Objectifs

Cette formation a pour but d'élargir les pratiques et d'éclairer la dimension stratégique et les enjeux spécifiques de vos événements. Depuis la création, la mise en œuvre et la réalisation de votre événement, jusqu'à son évaluation, vous développerez le sens de vos actions et la capacité à mobiliser des ressources.

Vous augmenterez vos compétences en planification, structuration, organisation et évaluation de vos actions événementielles.

Vous renforcerez vos capacités à travailler en réseau, en équipe, à orchestrer les différentes étapes en cultivant votre leadership. Vous affinerez votre compréhension des enjeux d'une communication événementielle et élaborerez une stratégie de communication adaptée et cohérente.

Vous vous familiariserez avec de nouveaux langages et codes vous permettant d'aborder les collaborations avec les professionnels qui s'intègrent dans l'organisation (graphiste, régisseur, journaliste...).

Cette formation donne également l'opportunité de rencontrer des organisateurs d'événements afin de se confronter à la réalité d'un projet, d'une expérience réelle, et d'en questionner l'organisation pratique, le mode de planification, la création de partenariats, la prise en compte de l'aspect "sécurité", ...

#### Dynamique et méthodologie

La formation se base sur la réalité professionnelle de participants engagés dans l'organisation d'un événement concret. La méthodologie utilisée est active et interactive, elle est basée sur l'implication de chacun. Des apports théoriques alterneront avec des moments plus pratiques de rencontres avec des personnes ressources et des ateliers de travail.

#### Participants

Les travailleurs du secteur associatif et non-marchand (animateur socioculturel, éducateur, coordinateur de projet, chargé de communication...) et plus particulièrement de la Commission Paritaire 329 et 319. Groupe de 15 personnes maximum.

Les formateurs et professionnels de terrain : Jean-Luc Manise, Michèle Dhem, Cécile Paul, Laure Van Ranst, Alessandra Busato, Laurence Adam, Caroline Lemaire, Nicolas Lorent, Marie-France Simon

**Dates :** 25 jours de formation, les vendredis à partir du 14 janvier jusqu'au 24 juin 2011 (+ les jeudis 13 janvier et 21 avril) de 9h15 à 16h15

**Lieu :** Bruxelles (proximité Gare du Nord)

**Prix :** 25 x 30 € la journée, soit 750 €

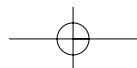
L'aspect financier ne doit pas être un obstacle à la participation.

Cette formation est agréée dans le cadre du Congé Education géré par les Commissions Paritaires 329 et 319 (remboursement partiel du coût lié à l'absence du travailleur).

Elle peut en outre faire l'objet d'une intervention du fonds social du secteur socio-culturel APEF (remboursement partiel du coût lié au paiement de la formation, +/- 50%).

Renseignements : Marie-France Simon, coordinatrice de la formation

Tél: 067/89 08.61 ou [marie-france.simon@cesep.be](mailto:marie-france.simon@cesep.be)



# Actions, projets et coordination

## Former avec de nouveaux outils

Vous avez envie de faire souffler un vent frais dans vos pratiques de formation ? Nous vous proposons une formation de 13 jours pour enrichir vos pratiques de formation à travers des outils créatifs et décalés. Vous pourrez y expérimenter des méthodes nouvelles, laissant la part belle au symbolique et à l'émotionnel, tout en développant une plus grande maîtrise du processus de formation.

Ensemble, nous pourrons appliquer des valeurs qui peuvent être chères à certains formateurs, comme la créativité, la diversité et l'intelligence collective.

En expérimentant ces méthodes analogiques, nous verrons comment :

- analyser une demande de formation
- se fixer des objectifs, distinguer objectifs et enjeux
- construire un programme de formation
- installer l'affiliation dans un groupe de participants
- valoriser la puissance et la richesse du groupe
- installer des pratiques horizontales de formation
- gérer la parole, les conflits, les résistances
- introduire les notions de plaisir et de jeu
- évaluer un processus de formation

### Pour qui ?

Formateurs ou animateurs, débutants ou chevronnés, qui ont envie d'enrichir leur

pratique de formation à travers des outils créatifs et décalés.

### Intervenants :

Paul-Henri Content, Marc D'Hondt, Véronique Cantineau, Nathalie Damman

### Dates :

17 et 31 janvier  
14 et 28 février,  
14 et 21 mars  
4 avril  
2, 16, 23 et 30 mai  
6 et 20 juin 2011.

### Lieu :

Rue de Charleroi 47 à 1400 Nivelles

**Prix :** 390 €

## Gestion du stress

Souvent le stress se loge au cœur de nos activités professionnelles et privées, basées sur le relationnel, le changement, l'immédiateté, la pression... Perçu à tort ou à raison comme inhérent à notre fonctionnement humain, le stress serait-il pour autant inéluctable? Ses conséquences seraient-elles inévitablement négatives? Comment repérer les signes d'alarme et éviter la phase de l'épuisement ?

Il s'agit de découvrir et de mettre en pratique un processus qui permet de gérer positivement le stress pour accéder à plus d'efficacité individuelle et à une meilleure qualité relationnelle présupposant une intelligence émotionnelle.

### Objectifs :

Cette formation vise à vous permettre de :

- savoir reconnaître vos sources de stress et identifier vos éléments déclencheurs
- explorer le fonctionnement émotionnel de base et intégrer quelques clés pour mieux comprendre l'affectivité humaine dans toute sa complexité
- accéder à une plus grande fluidité d'adaptation et renforcer vos résistances au stress
- développer des moyens d'agir sur votre savoir-être et savoir-faire face aux multiples facteurs de stress rencontrés dans la vie professionnelle
- utiliser des techniques de gestion du stress adéquates.

### Méthode :

Pédagogie active et constructiviste  
Apprentissage basé sur vos vécus, l'observation de votre réalité et des besoins qui s'y manifestent. Élaboration du savoir commun par l'intelligence collective du groupe.  
Expérimentation de techniques corporelles. Travail de réflexion individuel et en sous-groupes.

Formatrices : Marie-France Simon et Nathalie Damman

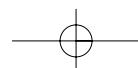
**Dates :** les 14, 15, 22 et 29 mars 2011

**Lieu :** rue des Palais, 42

au Pavillon Reine Verte

1030 Schaerbeek,

**Prix :** 160 €



## Gestion de projets européens et partenariat

### 2 jours

La gestion d'un projet européen peut être une grande richesse pour une organisation et ce à différents points de vue. Toutefois, mener le projet en parallèle aux autres activités, animer un réseau de partenaires multiculturels, respecter les délais et surtout, rendre ce projet réel et motivant peut s'avérer parfois compliqué et fatigant. Pourtant, il existe des outils et des méthodes pour mener au mieux ces projets. En effet, ils peuvent apporter énormément de nouvelles ressources, de réflexions, et surtout, ils contribuent à créer une réelle citoyenneté européenne.

#### Objectifs généraux

- sensibiliser à la reformulation du dossier de candidature pour une concrétisation du projet
- envisager la mise en place d'outils de communication au sein d'un partenariat européen
- construire une planification réaliste et efficace
- identifier les critères d'évaluation
- s'approprier des outils pour une diffusion tout au long du projet

#### Objectifs spécifiques

- replacer les projets européens dans un contexte de terrain
- identifier les étapes des projets européens

- distinguer les types d'évaluation et découvrir différents outils d'évaluation
- identifier les rôles de chacun dans un partenariat
- distinguer " objectifs ", " activités ", " résultats " et " indicateurs "
- construire un rétro-planning
- envisager une élaboration progressive des rapports d'activités

**Groupe :** 10 personnes

Formatrice : Laure VAN RANST, formatrice au CESEP

**Dates :** les 26 et 28 avril 2011 de 9h30 à 16h30

**Lieu :** à Bruxelles

**Prix :** 50 € la journée - 100 €

## Initier des débats, Une pratique de la confrontation et des enjeux démocratiques

### 4 jours

Durant les quatre journées de formation, nous expérimenterons des outils d'animation, éclairerons les compétences requises de l'animateur de débat, interrogerons certains aspects de la communication et testerons des méthodes qui permettent de structurer des débats avec vos publics.

Composer des introductions aux animations, déterminer les enjeux du groupe, des personnes, du formateur, cadrez l'éthique des débats afin de permettre d'éclairer le nécessaire respect de la diversité des opinions et des expériences individuelles, valoriser les échanges et la production collective, sont autant d'exercices pratiques et méthodologiques qui vous outilleront en tant qu'animateur de débat.

Au travers des échanges, comment permettre la distinction des processus facilitant ou non l'élaboration de représentations, la confrontation d'opinions, d'analyses, de pistes de solutions. Comment assumer les contradictions et les confrontations qui en émergent ?

L'objectif étant de pouvoir faire découvrir ces mêmes outils, notions et méthodologies à vos participants.

Avec nos publics, pouvons-nous poser la question des enjeux démocratiques ?

#### Objectifs

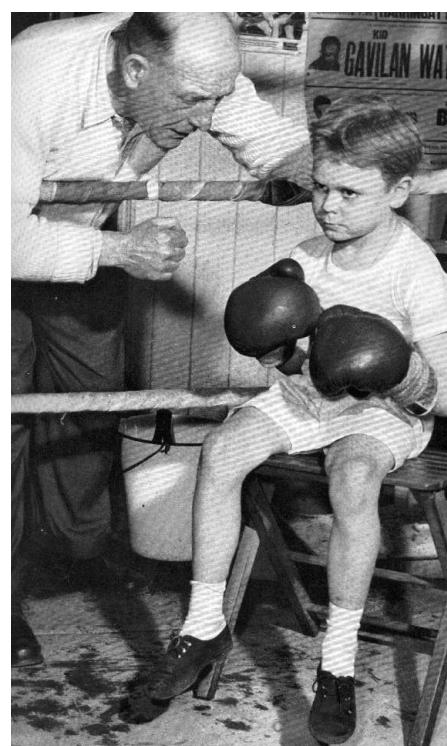
- Lister les types d'enjeux et d'objectifs des débats
- Acquérir des procédures pour l'organisation de débat
- Apporter davantage de conscience dans sa façon de travailler en relation avec le groupe, les personnes
- Affiner ses compétences d'écoute individuelle et collective
- Gérer les contenus du débat
- Développer le cadrage éthique des débats
- Valoriser les productions du groupe
- Exploiter les tensions et contradictions qui émergent dans le débat.

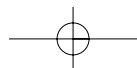
Pré-requis : aucun

Formatrice : Michèle DHEM, formatrice d'adultes au Cesep

**Dates :** Les lundis 9, 16, 23 mai et Le mardi 24 mai 2011

**Lieu :** Synergie, Bruxelles





# Nouvelles technologies

A l'initiative du CESEP, formations de courte durée données pour le monde associatif et plus largement pour tout public adulte, demandeur d'emploi ou non.

Dans la volonté de promouvoir un développement critique des nouvelles technologies, nous vous proposons un ensemble de formations qui combinent technique et critique avec pour objectif de coller au plus près à la réalité et aux attentes du monde associatif. La ligne de faîte de ces programmes " Nouvelles Technologies " : maîtriser l'outil pour en percevoir les atouts et les limites.

## Formations logiciels libres

### CONSEIL EN MIGRATION

Analyse de votre équipement, programmation de la migration, implémentation, motivation et formation des travailleurs : la migration de votre informatique vers les logiciels libres offre de nombreux avantages, économiques, environnementaux et idéologiques. Le CESEP peut vous accompagner dans cette démarche : réflexion sur les enjeux stratégiques, étude de faisabilité, calcul du retour sur investissement, programmation du déploiement, sensibilisation et formation.

#### Renseignements et inscriptions

Catherine LEONARD  
Tél : 067/89.08.65 de 9h00 à 12h00  
ou [informatique@cesep.be](mailto:informatique@cesep.be)  
Bulletin d'inscription p.26

### Les logiciels libres et l'univers Ubuntu

**1 jour**

**68 € - demandeurs d'emploi 20 €**  
(sur base d'une attestation d'inscription comme demandeur d'emploi)

Votre organisation a récemment migré vers Ubuntu? Vous travaillez déjà sur OpenOffice ? Vous ne fréquentez ni l'un ni l'autre mais vous désirez en savoir plus sur les logiciels libres et leur potentiel? Que ce soit le côté éthique, économique ou technique qui vous intéresse, nous vous proposons une journée de découverte d'une alternative à Windows : Linux et les logiciels libres.

#### Les objectifs de cette journée sont :

- Découvrir ce que sont les logiciels libres et comprendre les notions qui y sont liées (gratuité, liberté, éthique, etc.)
- Comprendre les spécificités des logiciels libres et gratuits
- Envisager les avantages et freins à l'utilisation des logiciels libres
- Proposer des stratégies de mise en place de logiciels libres dans les organisations
- Avoir un premier aperçu des fonctionnalités d'Ubuntu, découvrir quelques-unes de ses applications
- Utiliser certains logiciels libres, les évaluer par rapport à une pratique quotidienne
- Découvrir le projet OpenOffice et tester le logiciel
- Rechercher des pistes et supports existants pour se lancer

**Public :** Toute personne ayant déjà une connaissance de base de l'outil informatique. Attention, cette formation n'est pas à destination des informaticiens. Si l'aspect technique sera abordé, c'est surtout la migration et l'utilisation quotidienne qui seront mises en avant lors de cette formation.

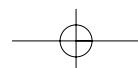
**Groupe :** 10 personnes (une personne par ordinateur)

Formatrice : Laure VAN RANST, formatrice au CESEP

**Dates :**  
le 01 mars 2011 de 9h30 à 16h30

**Ref :** LINUX : 01.03

**Lieu :** Rue du Géant 8, à 1400 Nivelles



# Formations sous Windows

## FORMATION, ANALYSE, AUDIT, CONSULTANCE sur place et sur mesure

Besoin d'une analyse critique de votre informatique, d'un choix de technologie, envie de devenir indépendant dans la gestion de votre système d'information et dans le développement et la maintenance de site Web ? Besoin de formations personnalisées, sur site ou chez nous ? Le CESEP se déplace avec ses portables ou met à disposition ses locaux.

**Renseignements et inscriptions**  
Catherine LEONARD  
Tél : 067/89.08.65 de 9h00 à 12h00  
ou [informatique@cesep.be](mailto:informatique@cesep.be)  
**Bulletin d'inscription p.26**

Si vous n'avez aucune notion d'informatique, il est préférable de suivre au préalable notre formation " **Système d'exploitation Windows** ".

En ce qui concerne la formation création avancée d'un site Internet Macromédia - Dreamweaver + Fireworks, une très bonne connaissance d'Internet et de Windows est nécessaire.

## SYSTEME D'EXPLOITATION Windows7

**3 1/2 jours**

**116 € - demandeurs d'emploi 35 €**  
(sur base d'une attestation d'inscription  
comme demandeur d'emploi)

Introduction à l'informatique et au système d'exploitation Windows7.

### Objectifs

Découvrir les bases de l'informatique, comprendre le fonctionnement du pc et se familiariser avec les fonctionnalités du système d'exploitation afin d'être à même de régler les problèmes les plus courants.

### Contenu

*Présentation de l'ordinateur*  
- Définitions de ram, rom, systèmes d'exploitation, capacité, octet, mégahertz, disque dur, clé, cd-rom...  
- Découverte de l'interface windows,

- Découverte bureau électronique
- Fonctionnement des fenêtres, des icônes

*Fonctionnements communs des applications windows*

- Exécuter et fermer une application
- Sauvegarder, récupérer ou créer des documents de travail
- Déplacer ou dupliquer des données au sein d'une application
- Imprimer et résoudre les problèmes d'impression

*Organiser l'archivage de son travail*

- Organiser les disques : créer et gérer des dossiers
- Gérer l'information : chercher, déplacer, dupliquer, supprimer des fichiers, faire des copies de sécurité

*Régler et personnaliser son environnement de travail*

- La souris, la date et l'heure, les symboles monétaires, date et heure (paramètres utilisés par les applications)
- Créer des raccourcis et personnaliser le menu "démarrer"
- Les outils système (defrag, scandisk)

### Pré-requis

Aucune connaissance particulière

### Moyens pédagogiques :

Alternance de présentations théoriques sur vidéoprojecteur et d'exercices pratiques.

**Groupe** de 4 à 10 personnes, 1 pc par personne  
Fascicule du cours fourni.

**Dates** : Les 7, 8, 9 février 2011  
de 9h15 à 12h15

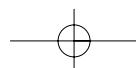
**Réf** : **WIN 07.02**

**Lieu** : CESEP, Espace 2000,  
rue Taburiaux 25 à Genappe

**Dates** : Les 28, 29 et 30 mars 2011 de  
9h15 à 12h15

**Réf** : **WIN 28.03**

**Lieu** : CESEP, Espace 2000,  
rue Taburiaux 25 à Genappe



# Nouvelles technologies

19

## LA BUREAUTIQUE :

Le traitement de texte, le tableur et la gestion de fichiers

## TRAITEMENT DE TEXTE Word 2007

### 5 1/2 jours

**171 € - demandeurs d'emploi 51 €**

(sur base d'une attestation d'inscription comme demandeur d'emploi)

#### Objectifs

Acquérir, dès le départ, les bonnes pratiques pour manipuler efficacement le traitement de texte en vue de réaliser des courriers et des rapports de qualité professionnelle.

#### Contenu

Les manipulations de base : encodage, sélection, mise en forme des caractères, des paragraphes et des pages, impression, sauvegarde, ...

Les tabulations et les tableaux.

L'insertion et l'habillage d'objets graphiques...

Nous verrons également comment automatiser les principales tâches de secrétariat par l'utilisation de fonctionnalités avancées du traitement de texte Word (quickpart, styles, modèles, publipostage).

**Pré-requis** : avoir les connaissances de base pour utiliser un ordinateur (souris, clavier, environnement Windows).

#### Moyens pédagogiques

Cas pratiques, nombreux exercices, méthode progressive, validation à la fin de chaque partie du cours.

Vidéoprojecteur, supports pédagogiques.

**Groupe** de 4 à 10 personnes,  
1 pc par personne

**Dates** : Du 14 au 18 février 2011  
de 9h15 à 12h15

**Réf** : WORD 14.02

**Lieu** : CESEP, Espace 2000,  
rue Taburiaux 25 à Genappe

**Dates** : Du 04 au 08 avril 2011  
de 9h15 à 12h15

**Réf** : WORD 04.04

**Lieu** : CESEP, Espace 2000,  
rue Taburiaux 25 à Genappe

## TABLEUR

### Excel 2007

### 5 1/2 jours

**171 € - demandeurs d'emploi 51 €**

(sur base d'une attestation d'inscription comme demandeur d'emploi)

#### Objectifs

Apprendre à créer, présenter et imprimer des tableaux intégrant des formules de calcul.

#### Contenu

- Introduction et présentation d'Excel
- Gestion des classeurs et des feuilles
- Formules de calcul, adresses fixes et relatives
- Séries prédéfinies et incrémentées
- Copie et déplacement, copie avec liaison
- Mise en forme et encadrements
- Graphiques
- Fonctions : mathématiques, statistiques, logiques, financières...
- Calculs sur les heures et les dates
- Calculs multi-feuilles et groupe de travail
- Tris, filtres, sous totaux, rapport de tableaux croisés
- Impression

**Pré-requis** : avoir les connaissances de base pour utiliser un ordinateur (souris, clavier, environnement Windows)

#### Moyens pédagogiques

Cas pratiques, nombreux exercices, méthode progressive, validation à la fin de chaque partie du cours.

Vidéoprojecteur, supports pédagogiques.

**Groupe** de 4 à 10 personnes,  
1 pc par personne

**Dates** : Du 06 au 10 décembre 2010  
de 9h15 à 12h15

**Réf** : EXCEL 06.12

**Lieu** : CESEP, Espace 2000,  
rue Taburiaux 25 à Genappe

**Dates** : Du 28 février au 04 mars 2011  
de 9h15 à 12h15

**Réf** : EXCEL 28.02

**Lieu** : CESEP, Espace 2000,  
rue Taburiaux 25 à Genappe

**Dates** : Du 18 au 22 avril 2011  
de 9h15 à 12h15

**Réf** : EXCEL 18.04

**Lieu** : CESEP, Espace 2000,  
rue Taburiaux 25 à Genappe

**Pré-requis** : connaître l'environnement Windows et avoir une bonne habitude des outils bureautiques

#### Moyens pédagogiques

Cas pratiques, nombreux exercices, méthode progressive, validation à la fin de chaque partie du cours.

Vidéoprojecteur, supports pédagogiques.

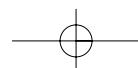
**Groupe** de 4 à 10 personnes  
1 pc par personne

**Dates** : Les 21, 22, 24,  
et 25 février 2011  
de 9h15 à 16h

**Réf** : ACCESS 21.02

**Lieu** : CESEP, Espace 2000,  
rue Taburiaux 25 à Genappe

Pour les formations courtes, remboursement intégral possible via l'APEF pour les secteurs socio-culturel et sportif. Voir [www.cesep.be/formations](http://www.cesep.be/formations)



# Nouvelles technologies

20  
20

## CREATION D'UN SITE INTERNET

### Macromédia : Dreamweaver MX + Fireworks MX

**6 1/2 jours**

**255 € - demandeurs d'emploi 80 €**  
(sur base d'une attestation d'inscription comme demandeur d'emploi)

#### Objectifs

Cette formation s'adresse à des personnes ayant une très bonne connaissance d'Internet et de Windows. Après une revue rapide du langage HTML, cette formation permettra de tirer parti des possibilités et des automatismes de Dreamweaver et de Fireworks.

#### DREAMWEAVER : Editeur Web

#### Contenu

- Création de pages HTML
- Insertion d'images, tableaux, hyperliens, multi frames, formulaires, sons, images animées, éléments multimédia, album photos, calques et autres petites choses pour agrémenter votre site.
- Utilisation du Javascript et du DHTML offert par Dreamweaver, gestion des comportements, interactivité, ...
- Importance des Meta Tags (mots clés) pour les moteurs de recherche, référencement
- Transfert du site créé sur le serveur en FTP et mises à jour du site



## PRESENTATION PowerPoint 2007

**1 jour**

**116 € - demandeurs d'emploi 35 €**  
(sur base d'une attestation d'inscription comme demandeur d'emploi)

#### Objectifs

Maîtriser les fonctionnalités principales de PowerPoint afin de concevoir rapidement des présentations claires et dynamiques qui intègrent textes, images, illustrations fixes et animées.

#### Contenu

- Comment insérer divers objets au sein d'une présentation : texte, image, forme automatique, diagramme, tableau, graphique, son, vidéo... ; objets existants, à créer ou à rechercher via des sites Internet.
- Modes et techniques d'animation de ces objets au sein de chaque diapositive.
- Types et modes de transition entre diapositives.
- Minuter sa présentation.
- Exécution automatique, manuelle ou alternative de sa présentation.
- Formats d'exportation : .pptx, .ppsx, package céderom.
- Gestion des commentaires, de l'impression, envoi et réception via Internet...

**Pré-requis** : avoir les connaissances de base pour utiliser un ordinateur (souris, clavier, environnement windows)

#### Moyens pédagogiques

Cas pratiques, nombreux exercices, méthode progressive, validation à la fin de chaque partie du cours.  
Vidéoprojecteur, supports pédagogiques.

**Groupe** de 4 à 10 personnes,  
1 pc par personne

Formatrice : Françoise GUYETTE,  
formatrice au CESEP

**Date** : Le 23 février 2011  
de 9h15 à 16h

**Réf** : **POWER 23.02**

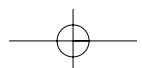
**Lieu** : CESEP, Espace 2000,  
rue Taburiaux 25 à Genappe

**Date** : Le 01 avril 2011  
de 9h15 à 16h

**Réf** : **POWER 01.04**

**Lieu** : CESEP, Espace 2000,  
rue Taburiaux 25 à Genappe

Pour les formations courtes, remboursement intégral possible via l'APEF pour les secteurs socio-culturel et sportif. Voir [www.cesep.be/formations](http://www.cesep.be/formations)



# Nouvelles technologies

21

Programme	Prix	Prix demandeurs d'emploi	Dates	Heures	Référence
-----------	------	--------------------------	-------	--------	-----------

## D E C E M B R E

<b>Excel</b>	171 €	51 €	du 06 au 10/12	de 9h15 à 12h15	<b>EXCEL 06.12</b>
--------------	-------	------	----------------	-----------------	--------------------

## F E V R I E R

<b>Windows 7</b>	116 €	35 €	du 07 au 09/02	de 9h15 à 12h15	<b>WIN 07.02</b>
<b>Word</b>	171 €	51 €	du 14 au 18/02	de 9h15 à 12h15	<b>WORD 14.02</b>
<b>Access</b>	171 €	51 €	du 21 au 25/02	de 9h15 à 16h	<b>ACCESS 21.02</b>
<b>PowerPoint</b>	116 €	35 €	le 23/02	de 9h15 à 16h	<b>POWER 23.02</b>
<b>Dreamweaver</b>	255 €	80 €	du 28/02 au 08/03	de 9h15 à 12h15	<b>DREAM 28.02</b>
<b>Excel</b>	171 €	51 €	du 28/02 au 04/03	de 9h15 à 12h15	<b>EXCEL 28.02</b>

## M A R S

<b>Linux</b>	68 €	20 €	le 01/03	de 9h30 à 16h30	<b>LIN 01.03</b>
<b>Windows 7</b>	116 €	35 €	du 28 au 30/03	de 9h15 à 12h15	<b>WIN 28.03</b>

## A V R I L

<b>PowerPoint</b>	116 €	35 €	le 01/04	de 9h15 à 16h	<b>POWER 01.04</b>
<b>Word</b>	171 €	51 €	du 04 au 08/04	de 9h15 à 12h15	<b>WORD 04.04</b>
<b>Excel</b>	171 €	51 €	du 18 au 22/04	de 9h15 à 12h15	<b>EXCEL 18.04</b>

Si vous vous inscrivez à plusieurs stages pour les dates proposées dans ce périodique, nous vous offrons une réduction (voir tableau ci-dessous).

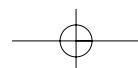
Choix de logiciels	Prix	Prix demandeurs d'emploi
Word + Excel + Access	460 €	138 €
Word + Excel ou	317 €	91 €
Word + Access ou	317 €	91 €
Excel + Access	317 €	91 €

Le **bulletin d'inscription** (page 26) doit nous parvenir dans les 5 jours qui suivent votre inscription par téléphone ou par E-mail. Les paiements doivent impérativement arriver sur notre compte 3 semaines avant le début du stage.

Les groupes sont de 10 personnes maximum. Un PC par personne.

Pour toute réservation, téléphonez à Catherine LEONARD au 067/89.08.65 de 9 h à 12 h. Courrier électronique : [informatique@cesep.be](mailto:informatique@cesep.be)

Notre site : <http://www.cesep.be>



# FORMATIONS GRATUITES POUR DEMANDEURS D'EMPLOI

## PMTIC

Le Plan Mobilisateur des Technologies de l'Information et de la Communication (PMTIC) a pour objectif de sensibiliser et d'initier le public des demandeurs d'emploi wallons à Internet, au traitement de texte et au tableur.

Ces modules sont destinés aux demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, titulaires d'un diplôme de l'enseignement fondamental ou secondaire technique ou professionnel, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi de 40 ans au moins et aux demandeurs d'emploi bénéficiant du revenu minimum d'insertion.

### MODULE 1 (8h) :

Ce module comprend au moins l'initiation à la manipulation de la souris, au maniement du clavier, à la navigation de base sur Internet et à l'envoi de courriers électroniques.

### MODULE 2 (16h) :

Ce module a pour objet d'initier au traitement de texte (MS-WORD), aux fonctionnalités de base du système d'exploitation (WINDOWS) et à l'approfondissement de l'utilisation de l'outil Internet.

### MODULE 3 (24h) :

Ce module a pour objet la consolidation des compétences en matière d'édition de textes et l'initiation à l'utilisation du tableur.  
(MS-EXCEL)

### Janvier 2011

#### Module A

Les 5 et 6 janvier de 9 h à 13 h

#### Module B

Les 7, 12, 13 et 14 janvier de 9 h à 13 h

#### Module C

Les 20, 21, 26, 28, 31 janvier et le 2 février de 9 h à 13 h

**Lieu :** CESEP : rue du Géant 8  
à 1400 Nivelles

**Renseignements et inscriptions**  
Hanane LABROUFI- CESEP ASBL  
rue de Charleroi 47 à 1400 Nivelles  
Tél. 067/89.08.64 de 9h à 12h  
Courriel : [hanane.labroufi@cesep.be](mailto:hanane.labroufi@cesep.be)



## Avis aux demandeurs d'emploi

**Une formation vers l'emploi  
pour l'année à venir ?  
Inscrivez-vous dès maintenant !**

#### Opérateur :

Le CESEP est un organisme d'insertion socio-professionnelle et d'éducation permanente agréé et soutenu par la Communauté française et la Région wallonne.

#### Formation :

Visant la réinsertion socioprofessionnelle  
5 mois de cours et 1 mois de stage

**Lieux :**  
Nivelles et Genappe

#### Public :

Demandeurs d'emploi (libre ou indemnisé) à partir de 18 ans  
Sont prioritaires les personnes ayant au maximum le Certificat d'Études Secondaires Inférieures ou ayant un diplôme supérieur et 2 ans d'inactivité.

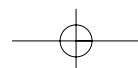
#### Coût :

Gratuité

#### Horaire :

De début février à début juillet 2011  
Du lundi au vendredi de 9h à 16h30 (le mercredi après-midi est libre)





# Demandeur d'emploi

## Témoignages

**Retrouver le goût d'apprendre et le plaisir d'être avec d'autres, développer ses acquis, élargir ses recherches professionnelles et décrocher le job désiré...**

**Tout un programme... en 6 mois !**

### Un apprentissage agréable et motivant

" En résumé : cours très agréables et très instructifs. Collègues de classe intéressants(es). Globalement tout est parfait ! Pour ma part, j'ai juste envie de dire : merci de m'avoir acceptée pour cette session qui m'apporte énormément ! Chaque jour est un réel plaisir. "

(Marilyn, 42 ans, Informatique et Travaux de Bureau)

" Tout d'abord, je suis ravie d'être à la formation. J'approfondis mes connaissances et j'apprends beaucoup, non seulement au niveau de la matière mais également sur moi... Ensuite, le groupe dans lequel je suis est vraiment très sympa, rien à redire ! Je suis très heureuse de ma situation actuelle. "

(Stéphanie, 31 ans, Informatique et Travaux de Bureau)

" Je me suis bien intégré dans le groupe de formation et je suis toujours aussi motivé qu'au début. "

(Jeremy, 21 ans, Accès aux Métiers de l'Informatique)

### Un rythme adapté

" Les matières sont très intéressantes et sont assimilées tout doucement. En ce qui concerne le groupe, il est très bien conçu et je m'y suis très bien adapté. Les formateurs donnent très bien leurs cours et je les suis sans problème. "

(Serge, 43 ans, Accès aux Métiers de l'Informatique)

### Une confiance face au futur

" Pour moi, tout se passe bien. Je me plaît beaucoup ici. Chaque jour j'apprends de nouvelles choses qui m'aideront à retrouver un emploi, j'en suis persuadée. Merci à vous tous pour tout. "

(Pascale, 47 ans, Informatique et Travaux de Bureau)

### De nouvelles voies professionnelles

" Rien que durant ces 3 premières semaines, j'ai déjà tellement appris ! Par exemple, j'ai

découvert un métier en informatique qui m'accroche déjà ; j'ai appris à " corser " mon CV pour le rendre convaincant, à installer et à utiliser Outlook et Word... Un autre aspect tout aussi important est celui de l'ambiance très conviviale de la classe : respect mutuel, cohésion et bonne entente. Tous les profs sont cool et adaptent leurs explications à chacun, selon son niveau de compréhension. Je trouve que le concept du Cesep est intéressant. "

(Carly, 45 ans, Accès aux Métiers de l'Informatique)

### Une reconversion

" Tout se passe super bien en formation pour moi. Il y règne une bonne ambiance ainsi qu'un bon esprit de travail. Je ne regrette nullement mon engagement dans cette voie de reconversion. Merci pour tout. "

(Jean, 39 ans, Accès aux Métiers de l'Informatique)

" J'ai commencé cette formation depuis 22 jours... C'est tout d'abord un sentiment de soulagement d'avoir opté pour cette formation " Accès aux Métiers de l'Informatique ". En effet, pas facile de se résigner après avoir occupé une activité professionnelle durant 17 ans. Je vois ces cours comme une opportunité de repartir vers une autre aventure professionnelle. C'est un défi, un vrai challenge pour moi ! La formation correspond parfaitement à mes attentes : elle est complète grâce à ses différentes options. L'encadrement y est de très bonne qualité. Les cours se passent toujours dans une ambiance décontractée et enrichissante. Je m'y sens bien. "

(Salah, 44 ans, Accès aux Métiers de l'Informatique)

Et le mot de la fin... par une stagiaire de la session précédente...

### Un emploi à la clef

" Je vous écris en ce jour pour vous dire merci. Grâce à vous tous et à mon stage qui s'est passé au mieux, j'ai décroché un contrat de remplacement de 4 mois. Celui-ci débutera en novembre 2010. "

(Maud, 30 ans, Informatique et Travaux de Bureau)

Propos recueillis par  
Bénédicte VANDENHAUTE

## 3 ORIENTATIONS

### " INFORMATIQUE ET TRAVAUX DE BUREAU "

(secteur associatif et de la santé) : Word, Excel, Internet, dactylographie, recherche emploi, correspondance, relooking, CV vidéo, secourisme... et Access en option.

### " ACCÈS AUX MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE "

initiation à la conception de sites Internet, à l'hardware, aux réseaux et à la programmation + Word, Excel, Access, Internet.

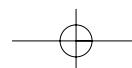
### " PRATIQUES D'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS "

gestion de projets, conceptualisation d'un budget, conception de sites Web + Word, Writer, Excel, Calc...

**Si vous désirez avoir plus d'informations, contactez-nous.  
Nous serons ravis de vous renseigner !**

**CESEP : 067/890.850**

23  
23



# Ailleurs

Par David CLAEYSEN (Compagnie Maritime) [www.lacompaniemaritime.be](http://www.lacompaniemaritime.be)

## LIRE

**Le voile et la femme en Islam**  
(Essai)

**A la recherche des fondements d'une question qui divise**  
**Jean-Michel Corre**

*Le port du voile est-il une pratique nécessaire de la religion musulmane, relevant de la foi et d'une conviction fondée, ou est-il simplement dérivé de coutumes régionales ou ancestrales ? Peut-on en réglementer le port dans le respect des libertés garanties par les textes fondateurs du droit occidental ?* De nombreux auteurs musulmans, hommes et femmes, ont développé des analyses pertinentes, sans effet sur un débat inter-musulman qui fait défaut. Les leaders d'opinion du monde non-musulman sont donc pris de court pour porter un jugement informé. Cet ouvrage veut contribuer à combler ce vide. Écrit par un non-musulman, il synthétise les recherches des "nouveaux penseurs de l'Islam" qui retrouvent dans l'Islam des graines de liberté, d'égalité et de respect mutuel entre hommes et femmes. Le voile en tant qu'obligation religieuse y perd son fondement.

**Editions Couleur Livres, dans les bonnes librairies ou, à défaut : commandes@couleurlivres.be**

**Julien Lahaut vivant**

(Histoire politique)

**Jules Pirlot**

"Le mouvement ouvrier belge a produit de grandes figures qui balisent l'histoire de ses conquêtes. Si l'histoire est le produit de l'affrontement des forces sociales qui struc-

turent les sociétés, il n'en reste pas moins que des hommes ont pu incarner, impulser et orienter les luttes à certains moments décisifs. Le métallurgiste, le syndicaliste, le dirigeant politique Julien Lahaut appartient à cette phalange d'hommes qui ont donné un visage à la classe ouvrière wallonne, ont été portés par elle et l'ont conduite dans des batailles décisives de son histoire. Pour être précis, sa stature, sa voix, et plus tard son souvenir incarnent la part prise par les communistes aux grands combats du premier demi-siècle passé. (...) Ces pages, rigoureusement fondées sur des sources largement renouvelées et originales, offrent un tableau complet qui recrée, en traçant avec justesse le terreau social et politique qui l'a produite, la vie du militant ouvrier, du dirigeant politique Julien Lahaut."

(Extraits de la préface de José Gotovitch)

**Editions du Cerisier, dans les bonnes librairies, ou à défaut : 065/31.34.44**

**Une histoire tue** (Roman)

**Daniel Adam**

" Ma sœur a disparu. T'es où ? J'ai cherché partout en appelant : t'es où ? Dans sa chambre, dans la mienne, au salon, dans la cuisine, au jardin, à la cave, au grenier. Elle n'est nulle part. Mon frère me dit d'arrêter de la chercher. Mon père fuit mes yeux rougis.

- Dis-lui, toi.

Voilà ce qu'il répond à ma mère, quand elle le supplie de me le dire. Mais dire quoi ? Que Carole a disparu ?

- JE LE SAIS.

Mais ils ne veulent pas me dire où. Et le chien ? Je me demande si elle est partie avec le chien, si elle n'a pas oublié sa laisse. Je m'endors comme ça, avec cette question. Quand je me réveille, je suis grand, un peu vieux même, je suis dans la même maison, mais tout a changé. La famille : BAOUM. La mèche, c'était ma sœur. Après la déflagration, tout s'est accéléré. Mon père : BAOUM, ma mère kaputt sa tête, mon frère KO son cœur. Et moi, dans mon aquarium, je regarde par mes hublots le monde comme il va, je regarde Aude aller et venir, et aucune force pour lui dire - Reste. Alors elle part, et elle revient, à moins que ce ne soit l'inverse."

**Editions du Cerisier, dans les bonnes librairies, ou à défaut : 065/31.34.44**

**Oustachis** (Roman noir)

**Zilber Karevski**

On peut être à la fois prêtre et professeur d'histoire. Les lycées privés sont faits pour ça. Mais lorsque l'on est retrouvé mort dans sa propre salle de classe, cela fait tache, surtout quand l'enquête est menée par un policier aigri et athée, dont la femme a disparu bien des années plus tôt quelque part dans les Balkans. Un prêtre, des enfants... Une énième affaire de pédophilie ? Mais alors, que vient faire là cet autre cadavre, ce photographe de presse retrouvé sur un parking d'autoroute ? Et pourquoi ces traces de torture ? Oustachis est bien plus qu'une enquête ancrée dans notre société technologique. Oustachis est un plaidoyer contre toutes les formes de fascisme, d'ici ou d'ailleurs, d'hier ou d'aujourd'hui. Mais Oustachis est aussi une ode poétique dédiée à la mémoire de ceux que l'on aime, et que l'adversité nous a pris.

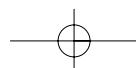
**Editions Nuits Blanches, dans les bonnes librairies, ou à défaut : www.editions-nuits-blanches.com**

**Waouh !** (Théâtre)

**Alain Cofino Gomez**

Le texte de la nouvelle création du Théâtre du Public, succession de courts textes, monologues et dialogues, écrits par Alain Cofino Gomez dans le cadre d'une création collective qui interroge subtilement notre rapport à la richesse. A travers ce kaléidoscope de scènes burlesques, dramatiques ou absurdes se dégage une tentative... Celle d'échapper à l'angoisse générée par un environnement qui semble de plus en plus dominé par les logiques mercantiles. Face au mur qui semble se dresser devant nous, la nécessité de trouver une réponse basée sur la simplicité des échanges humains finit par s'imposer. La publication de ces textes théâtraux s'enrichit d'une préface qui revient sur le processus de création, "double commande" qui repose sur la constitution d'un trio dramaturge-auteur-metteur en scène, sans oublier la participation active des deux comédiens. De plus, le texte qui est dit dans le spectacle n'est pas tout à fait le même que dans l'édition. Toutes choses qui font de ce livre un objet artistique à part entière, et pas seulement une brochure d'acteur au sens classique.

**Editions du Cerisier, dans les bonnes librairies, ou à défaut : 065/31.34.44**



## THEATRE

La Compagnie Maritime articule son travail autour de deux axes : les créations autonomes et les ateliers de création collective. Les créations autonomes abordent différentes thématiques (la violence conjugale, les mariages arrangés, la crise économique, les relations intergénérationnelles...) à travers le prisme d'un spectacle professionnel, suivi ou non d'une animation. Les ateliers visent à mettre l'outil théâtral au service d'un groupe, d'une réflexion, d'une idée... Ce processus de création collective aboutit le plus souvent à un spectacle joué par les participants. La Compagnie Maritime organise également des stages, des ateliers d'écriture, des formations liées à l'outil théâtral et à la prise de parole. Tous ces spectacles, ces animations et ces interventions sont disponibles à la demande, pour tous les publics.

### La Compagnie maritime présente :

Plus d'infos sur :  
[www.lacompagniemaritime.be](http://www.lacompagniemaritime.be)  
 064/ 67 77 20 - 064/ 77 27 80

### Le Temps des crises

L'hôpital " Lève-toi et marche ! " est en pleine phase de restructuration dans le cadre d'un passage du Public au Privé. Adrien Polet - chômeur sans allocations, dépressif économique chronique - et Richard Descugnau - cadre supérieur dans ce même hôpital et victime d'un burn-out y partagent bon gré, mal gré, la même chambre. Tout bascule le jour où Adrien, victime d'un nouveau règlement abscons perd le droit de se faire soigner. Réduit à la clandestinité, il sera sauvé par Richard qui l'embauche afin de lui rendre sa dignité. Mais en signant son contrat de travail, Adrien met le doigt dans l'engrenage de la libéralisation que Richard prétendait si bien maîtriser... Et nos deux héros de se livrer du fond de leur lit à un démontage en règle de la grande machinerie économique. Un spectacle qui fait le pari d'une joyeuse tentative de narration du monde néo-libéral sur un ton qui tient à la fois de la Fable et de la Politique... Fiction ?

### Amours Mortes

Spectacle de théâtre-forum qui se penche, avec humour et poésie, sur la question brûlante des mariages forcés. Dans "Glu super glu", une mariée d'origine aristocratique est confrontée dans la rue à un quidam qui n'a pas sa langue dans sa poche. Retour au temps de Shakespeare,

pour un extrait d'une scène de "Roméo et Juliette", quand les parents Capulet veulent forcer Juliette à épouser le comte Paris. On passe sans transition à "La Guerre des étoiles" version marxelloise, où un jeune garçon se retrouve coincé entre sa mère et sa soeur qui organisent, malgré lui, une rencontre avec une future épouse venant du pays. Enfin, dans "La tour de Babel", une jeune fille, malgré les préparatifs bien avancés et les "sacrifices" de ses parents, souhaite annuler son mariage... Place alors à la partie forum : la meneuse de jeu invite les spectateurs à réagir, d'abord verbalement, puis physiquement, en remplaçant le personnage de leur choix, dans la scène de leur choix, pour essayer de débloquer la situation.

### Appels en absence

La Compagnie Maritime reprend "Appels en absence" dans sa distribution originale, avec Pierre Poucet, Chloé Adam et Marina Marini dans le rôle du joker. Un spectacle-forum pour parler des formes de la violence conjugale chez les jeunes. Parce que la violence peut aussi naître de l'amour et se cacher sous des comportements anodins, en apparence seulement...

### Le Théâtre du Public et La Compagnie Maritime présentent :

#### De Trop ?

Spectacle-forum à l'humour grinçant, " De Trop ? " raconte les péripéties d'une famille confrontée à la perte d'autonomie de son aïeule. Que faisons-nous de nos aînés, quand il devient dangereux - pour eux - et angoissant - pour nous - de les laisser seuls à la maison ? Quels liens peuvent encore exister entre ces aînés et les jeunes générations ? Les petits-enfants n'en ont-ils rien à faire, de leurs grands-parents ? Ces derniers peuvent-ils incarner sécurité et stabilité dans un environnement social et familial en perte de repères ? Des choix idéaux aux nécessités réalistes, de la complicité aux conflits de générations... Une réflexion sur la place des aînés dans nos sociétés, sur les ponts existants ou possibles entre générations, sur les modalités d'un vieillissement digne. Parce que poser maintenant ces questions, c'est réfléchir avant que l'on ne décide à notre place.



### Le Théâtre du Public présente :

Plus d'infos sur :  
[www.theatredupublic.be](http://www.theatredupublic.be)  
 064/77.27.80

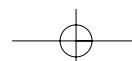
### Waouh !

Un garçon. Une fille. La vie. La mort. L'argent. L'amour. Le monde ! " Waouh ! " détricote nos systèmes de pensée et secoue nos échelles de valeur. A travers une succession de "clips théâtraux", deux comédiens questionnent jusqu'à l'extrême la tendance de la société capitaliste à ne valoriser les échanges qu'en termes financiers. Waouh sera présenté à l'Espace Magh les 27 et 28 décembre prochains à 19h30 dans le cadre de l'opération " Noël au Théâtre ".

### No Limits !

Le Théâtre du Public annonce la reprise de " No Limits ! " en 2011. Itinéraires croisés d'un professeur et d'un élève dans l'enseignement secondaire face à la montée de la violence au sein d'une école, " No Limits ! " reste plus que jamais d'actualité. Rien de tel qu'un forum pour aborder le thème de la violence en milieu scolaire. " Dans un premier temps, nous allons vous jouer une histoire. Nous ne sommes pas satisfaits de la manière dont elle se termine. Dans un deuxième temps, nous allons donc rejouer exactement la même histoire. Mais cette fois, lorsque vous le désirez, vous pouvez interrompre le jeu, prendre la place d'un personnage de votre choix et, en improvisant, jouer ce que le personnage aurait dû dire ou faire pour améliorer la situation. "

25  
25



# Inscription

Si vous vous apprêtez à **changer d'adresse** ou si vos coordonnées ne sont pas correctes sur l'étiquette, merci de nous renvoyer le formulaire ci-dessous soit par : **fax 067/21.00.97** à l'attention de Myriam CLAESSENS, soit par email à l'adresse **myriam.claessens@cesep.be**

N° d'étiquette C/ O/

Organisation :

Responsable :

En remplacement de :

Fonction :

Adresse (PRIVEE - PROFESSIONNELLE) :

Téléphone :

Fax :

Email :

Site web :

Votre adresse sera incluse dans notre base de données.  
La loi sur la vie privée vous permet de consulter ou de rectifier les données vous concernant dans le fichier ou de choisir de ne plus y figurer.

## You desire to participate in one of our activities ?

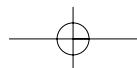
1) Téléphonez entre 9h30 et 12h pour connaître les possibilités d'inscription au 067/89.08.65 pour les formations monde associatif tout public, nouvelles technologies et multimédia ainsi que les PMTIC. Pour les formations à l'action culturelle, composez le 067/89.08.66. Et enfin, pour les Ateliers Régionaux, le 067/89.08.50.

2) Renvoyez le bulletin endéans les 5 jours ouvrables, confirmant ainsi votre inscription téléphonique.  
au **CESEP** **rue de Charleroi, 47 à 1400 Nivelles**  
**Fax : 067/210.097 - secouezvouslesidees@cesep.be**

3) Effectuez le paiement au compte **n° 877-5094801-83**. Votre inscription deviendra effective dès réception du paiement sur notre compte. Si vous n'êtes pas titulaire du compte par lequel se fait le versement, veillez à ce que votre nom apparaisse dans la zone communication.  
**Rappel** : si vous vous inscrivez à une formation, vous recevez gratuitement le journal pendant un an.

Sur simple demande, ce périodique peut vous être envoyé sous format .pdf. Veuillez signaler votre adresse mail à : **myriam.claessens@cesep.be**

<b>EN MAJUSCULES s.v.p</b>	<input style="width: 200px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;" type="text"/> Nom : M. - Mme <input style="width: 200px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;" type="text"/> Prénom <input style="width: 200px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;" type="text"/> Profession <input style="width: 200px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;" type="text"/> Date de naissance <input style="width: 200px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;" type="text"/> Adresse privée - adresse professionnelle *
	<input style="width: 200px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;" type="text"/> Association <input style="width: 200px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;" type="text"/> Rue <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;" type="text"/> N ° <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;" type="text"/> Bte <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;" type="text"/> <input style="width: 50px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;" type="text"/> Code postal <input style="width: 200px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;" type="text"/> Localité <input style="width: 200px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;" type="text"/> Téléphone privé et/ou GSM <input style="width: 200px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;" type="text"/> Téléphone travail <input style="width: 200px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;" type="text"/> E-mail <input style="width: 200px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;" type="text"/> S 'inscrit à la formation / séminaire * <input style="width: 200px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;" type="text"/> Référence <input style="width: 50px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;" type="text"/> Qui a lieu du <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;" type="text"/> au <input style="width: 20px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;" type="text"/> <input style="width: 200px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;" type="text"/> Facture Oui / Non* <input style="width: 200px; height: 15px; border: 1px solid black; margin-bottom: 5px;" type="text"/> Date + signature
	<b>* [barrez la mention inutile]</b>



# Votre avis nous intéresse !

Voici maintenant plusieurs années déjà que les pages du " Secouez-vous les idées " se sont enrichies d'un certain nombre d'articles de fond destinés à fournir à nos lecteurs une vision analytique du monde associatif, des réalités vécues par ses travailleurs et militants, des tensions qui le traversent, des textes législatifs qui le concernent ; bref des heurts et bonheurs des secteurs qui touchent, à des titres divers, plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Votre avis nous intéresse pour aller plus loin, explorer de nouveaux domaines et approfondir les thématiques parcourues. Il nous permettra de développer cette mission d'analyse et de mise en critique qui nous paraît essentielle. Merci donc de consacrer un peu de temps au questionnaire et de nous l'envoyer.

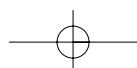
- par courrier postal à l'attention de **Chantal DRICOT**  
**Cesep, 47 rue de Charleroi, 1400 Nivelles**  
- par courriel ([chantal.dricot@cesep.be](mailto:chantal.dricot@cesep.be))

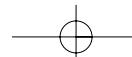
**Les articles de fond parus dans le "Secouez-vous les idées" et plus particulièrement dans les rubriques "Articulations, Balises, Banderilles et Périls informatiques" présentent-ils un intérêt pour vous ?**

**Quel(le) article/rubrique lisez-vous en particulier ?**

**Quels thèmes aimeriez-vous voir abordés ?**

<b>De manière générale êtes-vous satisfait</b>	<b>-/-</b>	<b>-</b>	<b>-/+</b>	<b>+</b>	<b>+/+</b>
de la diversité des thématiques					
de la pertinence des sujets abordés par rapport à votre contexte					
de l'approche critique des analyses produites					
<b>De manière générale, que pensez-vous</b>	<b>-/-</b>	<b>-</b>	<b>-/+</b>	<b>+</b>	<b>+/+</b>
de l'accessibilité des articles					
de leur lisibilité					
de la concision des propos (rapport entre clarté et longueur)					





## Recevoir notre périodique

Renouvez au plus vite votre abonnement.  
Il est valable un an.

Pour connaître sa validité, vérifiez le numéro qui se trouve sur l'étiquette " Abonnement valable jusqu'au n°..."  
N°O ? Savez-vous ce qui vous reste à faire ?  
Il vous suffit de verser 4 € pour les particuliers et 10 € pour les organisations au compte du CESEP  
n° 877-5094801-83  
(avec le n° de l'étiquette ou vos nom et prénom)

Vos coordonnées figurent dans le fichier des correspondants du CESEP. La loi sur la protection de la vie privée vous permet de consulter ou de rectifier les données vous concernant dans le fichier ou de ne plus y figurer.

Vous pouvez être tenu informé par notre News Letter, des dates. Par ailleurs, le périodique est librement téléchargeable sur notre site : [www.cesep.be](http://www.cesep.be)

## Bon à savoir...

### Renseignements généraux

Nos activités se déroulant en groupe limité de participants, nous retenons les inscriptions par ordre chronologique d'appel téléphonique. Seront uniquement prises en compte les inscriptions validées par le bulletin d'inscription, et payées.

Les activités proposées ont lieu dès que nous réunissons le minimum requis de participants. Ce minimum varie d'une activité à l'autre en fonction des besoins pédagogiques et des données budgétaires.

Nous envoyons une lettre de confirmation un mois avant le stage ou la formation et joignons un plan d'accès du lieu de formation. Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si les conditions de bon fonctionnement ne nous semblent pas réunies. En cas d'annulation de votre part, 10% du montant sera considéré comme participation aux frais administratifs et non remboursés.

### Nous contacter

#### Centre Socialiste d'Education Permanente ASBL

rue de Charleroi 47 à 1400 Nivelles

tél. : 067/219 468 - 067/890 866

Fax : 067/21 00 97

Courriel : [infos@cesep.be](mailto:infos@cesep.be)

[www.cesep.be](http://www.cesep.be)

Votre avis : [secouezvouslesidees@cesep.be](mailto:secouezvouslesidees@cesep.be)

Illustrations : R. LANNOY, J. CHARBONNIER, M. DESJARDINS, B. BARBEY  
J. MOHR, E. VITTORINI, M. RIBOUD, G. RODGER, D. VITTEL,  
C. NOWOTNY, A. DORKA, L. FREED

Ont collaboré à ce numéro : Nicole BALLAS,  
Bénédicte VANDENHAUTE, Ivan TADIC,

Laure VAN RANST, Michelle DHEM, Françoise GUYETTE, Marie-France SIMON

Coordination : Claire FREDERIC  
Comité de rédaction : Claire FREDERIC, Jean-Luc MANISE, Morfula TENECETZIS  
Comité d'écriture : Florence DARVILLE, Eric VERMEERSCH, Anne-Marie DIEU, Claire FREDERIC  
Extérieurs : Gérard de SELYS, Francis MARTENS  
Conception graphique et mise en page : Anouk GRANDJEAN  
Impression : Imp. Delferrière NIVELLES - Tiré à 14.600 ex.  
Editeur responsable : Serge NOEL rue de Charleroi, 47 - 1400 NIVELLES

